

Rapport d'activité

2011



Armanvout
Eric BERTRAND,
Maire



Bienville
Agnès GASTIGER,
Maire



Choisy-au-Bac
Jean-Noël GUESNIER,
Maire



Clairoix
Laurent PORTEBOIS,
Maire



Compiègne
Philippe MARINI,
Maire



Janville
Sadi GUERDIN,
Maire



Jaur
Christian NAVARRO,
Maire



Jonquières
Baudouin GERARD,
Maire



Sommaire



Edito p 2 à 3

Hommage à Robert Ternacle p 4 à 5

Les dossiers transversaux p 6 à 21

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale 06/09

Le quartier des Jardins à la Croix Saint Ouen 10/13

Le tourisme, un atout pour le territoire 14/17

Le pôle de développement des Hauts de Margny 18/19

Les présidents de commissions 20/21

L'environnement p 22 à 33

L'eau 24/25

Les déchets 26/27

L'assainissement 28/29

Les inondations 30/31

Les vice-présidents 32/33

L'aménagement du territoire p 34 à 51

Le cœur d'agglomération 36/39

La politique de l'habitat 40/41

La création de nouveaux quartiers 42/45

L'amélioration de l'habitat ancien 46/47

Les transports collectifs 48/49

Les vice-présidents 50/51

L'économie p 52 à 63

L'innovation, moteur du développement 54/55

La croissance et l'emploi 56/61

Les vice-présidents 62/63

L'ARC p 64 à 77

L'ARC en 2011 66/69

Les finances de l'ARC 70/73

Le conseil d'agglomération 74/75

Les services de l'ARC 76/77

Edito *Le temps de l'intercommunalité*



> 18 juin 2011 : Le Défi du viaduc
sur la rocade nord-est



Les deux grandes inaugurations qui ont marqué 2011- celle du Pont-Neuf et celle de la rocade nord-est - nous rappellent que le temps de l'intercommunalité est un temps long.

Il l'est à double titre.

Certains dossiers, particulièrement complexes comme ceux que je viens de citer, mettent des années à aboutir.

Un chantier d'infrastructure engage bien d'autres enjeux. Construire un pont ou un viaduc, c'est avoir une certaine idée de l'aménagement futur de l'agglomération. Et ces conceptions peuvent évoluer. Dans les années 70 un pont était essentiellement perçu comme un ouvrage routier. Il permettait d'ouvrir largement la ville à la circulation automobile. Cet objectif n'est plus prioritaire.

D'autres difficultés peuvent ralentir la mise en œuvre d'un projet. Réunir les financements, quand ceux-ci sont très importants et quand différents partenaires sont engagés, est une tâche ardue. L'exemple le plus frappant est celui de la rocade nord-est. Le 1^{er} tronçon du contournement de Compiègne avait été réalisé à partir de 1987 et inauguré en juillet 1992.

D'autres éléments doivent être pris en compte. L'aménagement du quartier des Jardins à la Croix Saint Ouen est aujourd'hui ralenti : les fouilles archéologiques menées avant les travaux ont révélé un important site gaulois. On peut ressentir de l'irritation face à ce type d'obstacle. Pourtant la recherche de notre passé est elle aussi légitime.

Notre action s'inscrit dans la durée pour une seconde raison. Si un projet évolue avec les années, les grandes options prises pour l'aménagement de notre agglomération témoignent de constantes.

Dès les années 70, la nécessité de créer de nouveaux franchissements de l'Oise était évidente et elle était étroitement liée à celle de l'évolution de ce qu'on appelait alors l'aire urbaine de Compiègne.

La localisation du Pont-Neuf a longtemps fait débat. Sa nécessité en revanche était reconnue par tous. Aujourd'hui tout le monde reconnaît son utilité et sa beauté.

En 2013, nous fêterons le 40^{ème} anniversaire de l'installation de l'UTC à Compiègne. Dès l'origine cette université hors norme a prouvé son caractère expérimental et novateur. Celui-ci résidait dans la volonté, soulignée à l'époque, d'établir des liens étroits entre elle et les milieux industriels et urbains.

Quarante ans plus tard nous participons au développement immobilier de l'université compiégnnoise et nous sommes co-partenaires avec elle du projet P.I.V.E.R.T.

La relation entre l'arrivée de l'UTC et la rénovation du centre ancien était aussi soulignée - nous retrouvons ici cet aménagement du cœur d'agglomération que nous mettons en œuvre et qui a été rendu possible par la construction du Pont-Neuf.

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Sénateur de l'Oise
Maire de Compiègne

Hommage à Robert Ternacle





La fin de l'année 2011 a été marquée par la disparition de Robert Ternacle, le 31 décembre. Maire de Le Meux, 1^{er} vice-président de l'ARC et président de la commission administration, finances et promotion économique du territoire chargé des relations avec l'Etat, la Région et le Département, il était un des hommes clés de l'intercommunalité compiégnnoise.

Celle-ci doit beaucoup à son engagement, à la rigueur de sa gestion et à son sens de la négociation. Les élus et le personnel de l'ARC ont rendu hommage lors des vœux de l'ARC à celui qui leur a laissé l'exemple du sens des responsabilités et de la passion du bien commun.

Robert Ternacle avait été élu maire de Le Meux en 1977 et réélu depuis sans discontinuer. Depuis 1977, il représentait sa commune au SIVOM dont il était devenu vice-président en 1989 puis 1^{er} vice-président en 1995.

Robert Ternacle était entré au Cilova en 1987 comme directeur des relations avec les entreprises et responsable de la collecte du 1 % patronal pour le logement. Il en était devenu directeur général adjoint en 1990, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 2003.

Le SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

Avec le Schéma de Cohérence Territoriale ou SCoT, actuellement en cours d'élaboration, l'agglomération et ses 15 communes définissent pour les 15 prochaines années l'organisation de leur territoire.

- Le SCoT constitue une trame générale pour l'implantation des différentes activités liées à la vie quotidienne des habitants : le logement, l'emploi, les déplacements... Ce sera un cadre pour les futurs documents d'urbanisme des communes (plans locaux d'urbanisme).

6 500
étudiants

ils sont aujourd'hui **5 500**.



7 pôles de développement
accueilleront les principales
activités économiques.



11

nouveaux quartiers dans
l'agglomération. 350 ha
de terres agricoles seront
mobilisés, une moitié pour
des logements, l'autre pour
des entreprises et des acti-
vités. L'ARC, en concertation
avec les agriculteurs, a réalisé
un diagnostic approfondi de son
territoire. Il a permis une meilleure
connaissance des besoins, contraintes
et interrogations des exploitants. Il se
traduira par un plan d'action : limitation
de la consommation d'espace, déve-
loppement des circuits courts, locali-
sation des sièges d'exploitation,
difficultés des parcours...



80 000 habitants

Ce chiffre correspond à une
augmentation de la population
comprise entre 0,6 et 0,75 %
par an.



4 500
nouveaux emplois

seront créés pour répondre aux
besoins des habitants.



6 000 nouveaux logements
seront construits.





Le

Schéma de Cohérence

Le calendrier : où en sommes-nous ?

Le SCoT se compose de **trois documents** :

- > **le rapport de présentation**, dont le diagnostic datant de 2009 a été mis à jour en 2012,
- > le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables ou PADD** (2010) qui fixe les grands objectifs du SCoT,
- > le **Document d'Orientation et d'Objectifs ou DOO** a été finalisé en 2012.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs précise et traduit en cartes et en chiffres les objectifs du PADD.

Après une enquête publique, le SCoT sera définitivement adopté par les élus de l'ARC d'ici la fin 2012.

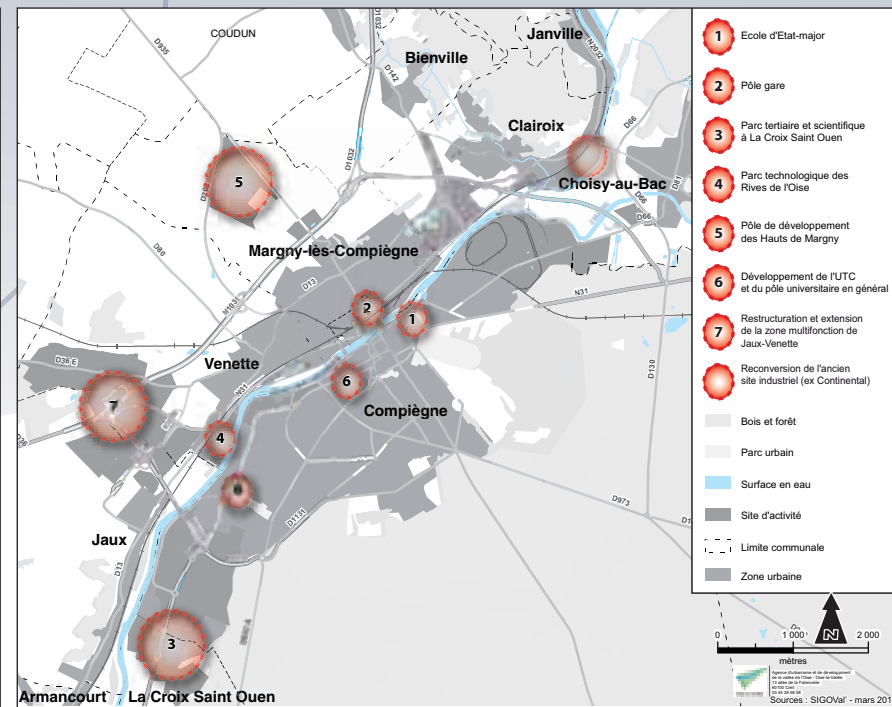
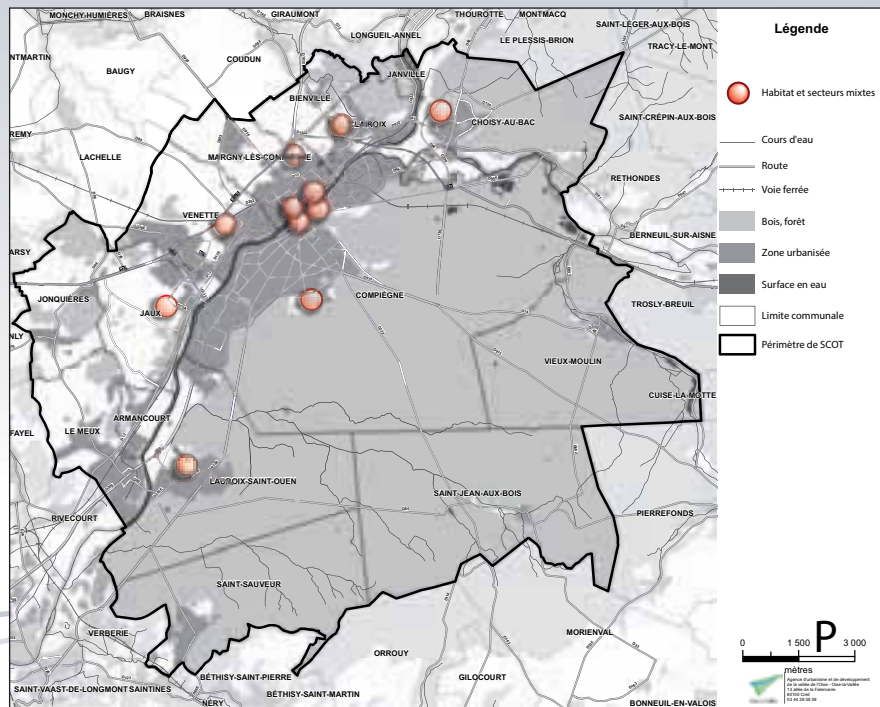
Que dit le SCoT ?

Un enjeu

Le diagnostic du SCoT a montré que l'ARC connaissait un solde migratoire négatif parce qu'une partie des habitants ne pouvait se loger sur place en raison d'un coût élevé des terrains. Le SCoT prévoit d'augmenter l'offre foncière pour répondre à ce besoin et pour réduire les déplacements domicile-travail devenus très onéreux.

Une recherche d'équilibre

L'agglomération de Compiègne doit demeurer une agglomération de taille moyenne connaissant une croissance équilibrée et davantage tournée vers l'Oise : équilibre entre l'emploi et l'habitat, entre développement économique et cadre de vie, entre commerce de centre-ville et de proximité et commerce périphérique, équilibre entre rive droite et rive gauche, entre la partie centrale de l'agglomération et les communes plus éloignées.



Mieux répartir équipements et services

L'ARC dispose d'un niveau d'équipement important. Pour autant, les collectivités souhaitent poursuivre leurs efforts pour renforcer leur attractivité et améliorer l'offre de services aux habitants. L'ARC cherche aussi à organiser au mieux la répartition des équipements et des activités sur le territoire intercommunal.

11 nouveaux quartiers pour accueillir les habitants

Ils se répartiront entre les communes en fonction de la population de celles-ci, des terrains disponibles et de leur situation dans l'agglomération (partie centrale, pôles relais et villages).

La desserte par les transports collectifs et la proximité des équipements constitueront également des critères de localisation. La carte ci-dessus indique les principaux projets de nouveaux quartiers. Ils seront aménagés progressivement en fonction des besoins du marché du logement.

7 pôles de développement économique pour construire l'avenir de l'ARC

Les 7 pôles qui seront aménagés d'ici 15 ans seront tous situés dans la partie centrale de l'agglomération. Ils se répartissent de manière égale entre les deux rives. Certains sites regroupent plusieurs projets, tertiaires, industriels ou commerciaux, ou encore consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Ces pôles d'aménagement favoriseront les synergies entre les activités et renforceront l'attractivité de l'agglomération.

Les projets pourront évoluer en fonction des financements, des contraintes techniques et réglementaires et des opportunités qui pourraient se présenter. Le site de Continental fera l'objet d'une reconversion.

Le quartier des Jardins

à La Croix Saint Ouen

La création du quartier des Jardins constitue la dernière étape de l'aménagement d'une nouvelle entrée pour la commune. Cette réalisation présente toutes les caractéristiques d'un aménagement durable, depuis la concertation avec les habitants de la commune jusqu'aux types de logements qui seront construits.

- Le projet a été lancé en 2006. Une première phase a été réalisée avec le supermarché Auchan et le bassin d'infiltration des eaux de pluie, achevés en 2009.
- Pour la deuxième phase, concernant les logements, les travaux de viabilisation pourraient être engagés au printemps 2013 et les constructions à partir de juillet.



Transports



Les Jardins sont accessibles grâce au réseau de transports publics de l'ARC, AlloTIC et les TIC (ligne ZA1).

Environnement

L'ARC a créé un site d'infiltration des eaux de pluie aménagé en promenade (parcours sportif du Moulin).



Urbanisme

Ce nouveau quartier prolongera le centre-bourg et créera une nouvelle entrée dans la commune depuis la RD 200. Il sera traversé de pistes cyclables et de liaisons douces sécurisées, notamment entre le centre du village et le collège.

Equipements publics

Le quartier est proche d'équipements publics (collège Jules-Verne), d'une zone d'activité (les Longues Rayes) et de commerces (Auchan).



Logement

Ce quartier comptera plus de **250 logements** répondant à des besoins divers : logements individuels, en accession aidée, locatifs aidés et accession privée.



Espaces verts

Des espaces publics paysagers seront créés.





Le quartier à La Croix

Le futur quartier d'habitation : des logements diversifiés et une qualité environnementale

Le quartier des Jardins est situé dans le prolongement du centre-ville et constituera une nouvelle entrée pour la commune. A l'image du quartier de la Peupleraie, déjà réalisé par l'ARC à La Croix Saint Ouen, il privilégie les liaisons douces, réservées aux piétons et aux vélos, et les aménagements durables. **Les espaces verts occuperont 70 %** de l'espace. Une coulée verte sera réalisée, permettant de relier le quartier au centre-bourg, à l'hypermarché et au collège.

Ce quartier, prévu pour l'horizon 2015, permettra **d'étendre l'offre de logement et renforcer la mixité sociale** en mêlant logements en accession, locatifs et sociaux. Environ 250 logements de différentes natures sont prévus : une dominante de logements individuels, de l'accession aidée, des logements locatifs aidés et de l'accession privée.

Des déplacements facilités

Le développement du secteur a conduit au développement du réseau de transports. Ainsi un arrêt AlloTIC (transport à la demande) a été créé, et un service de bus gratuits (ligne ZA 1) **dessert la zone des Longues Rayes depuis la gare**, et certains arrêts principaux de Compiègne (3 allers-retours par jour).

Par ailleurs, une piste cyclable débute à proximité pour rejoindre le long de l'Oise, le centre de l'agglomération.

des Jardins

Saint Ouen



Un parcours sportif écologique

Il fallait trouver une solution pour **récupérer sur place les eaux de pluie** du nouveau quartier et de l'hypermarché. La **solution est écologique**, avec de légers mouvements de terrain pour que l'eau s'infilte et pour éviter les rejets dans l'Oise. Deux bassins de 27 300 m³ **compensent les remblais** réalisés pour les implantations d'entreprises voisines. L'idée a été d'y associer un **parcours sportif** très fréquenté de par la proximité du collège, des futurs logements et sa facilité d'accès. Si les aspects écologiques et de loisirs sont les raisons premières de cet aménagement, **l'intégration paysagère** n'a pas été oubliée. Cet espace vert devient l'entrée principale de la commune depuis la RD 200.

Une zone d'activité qui s'est remplie

Créée il y a vingt ans, la zone des Longues Rayes s'est développée au point d'afficher aujourd'hui complet avec une trentaine d'entreprises artisanales, de service, ou des PME.

Ce sont près d'un **millier d'emplois qui sont regroupés aujourd'hui sur cette zone.**


Un centre commercial novateur

Le centre commercial Auchan intègre des techniques d'utilisation d'énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, récupération des eaux de pluies...). Il a également reçu le **Prix d'Architecture Chambiges** pour sa qualité.

L'ouverture de l'hypermarché, **avec au total 140 collaborateurs**, a permis la création de **60 emplois**. La galerie marchande va elle créer une quarantaine d'emplois.

Le tourisme

un atout pour le territoire

A photograph of two hikers walking away from the camera on a dirt path in a forest. The hiker in the foreground is wearing a grey hat, a dark t-shirt, and a large yellow and black backpack. The hiker behind is wearing a pink cap and a dark backpack. The path is covered in brown leaves, and the background shows tall trees with some autumn foliage. The image is partially obscured by a white geometric shape on the right side.

Le charme du Compiégnois et son cadre naturel ont séduit les rois de France pendant des siècles. L'intercommunalité valorise aujourd'hui ses atouts pour séduire les touristes. Elle y voit des bénéfices nombreux en termes de notoriété, d'activité économique, de culture... Développer le secteur profite donc à l'ensemble du territoire et à ses habitants.



4 500 personnes

debout ou 3 000 personnes
assises pourront assister à des
spectacles au pôle événementiel
le Tigre.



300 000 nuitées

ont été comptabilisées en 2011 sur le
Compiégnois pour toute l'hôtellerie, les
chambres d'hôtes et les gîtes.



70 anneaux

Le port de plaisance, qui fête ses
100 ans, peut accueillir 70 bateaux.



47 visites guidées

sont proposées chaque année
par l'Office de tourisme et
l'ONF.





Le un atout

Le tourisme, vecteur économique

Avec près de 300 000 nuitées par an (et une hausse de 8 % l'an dernier), le tourisme est pour le Compiégnois une activité porteuse. En premier lieu pour les professionnels de l'hébergement (29 structures dans l'agglomération), de la restauration et des principaux lieux de visites payants (Palais impérial et musées). Les retombées sont également indirectes puisque les touristes sont aussi des consommateurs dans les commerces locaux.

L'environnement valorisé

Une des cartes que le Compiégnois entend jouer est de développer le tourisme "de nature". Avec ses 16 000 hectares de forêts, ses rivières et étangs poissonneux et sa biodiversité, le Compiégnois est une bouffée d'air à proximité de la région parisienne ou des bassins de population importants (Nord, Belgique...). L'ARC entend donc préserver son patrimoine naturel et le valoriser. Un bon exemple est l'obtention du label Forêt d'exception.

tourisme

pour le territoire



Le tourisme fluvial

La plaisance pourrait devenir un axe important dans les années à venir. Une étude a été lancée pour développer des produits thématiques et l'accueil des plaisanciers. Le port de plaisance, cette année centenaire, est aujourd'hui plus attractif et peut accueillir des bateaux autour de ses 70 anneaux. Des péniches-hôtels proposant des croisières collectives sont également intéressées par la destination.

Une dimension culturelle

L'ARC soutient des événements qui profitent aussi bien au public local qu'aux touristes. C'est le cas par exemple de la Fête de la chasse et de la nature ou du Festival des forêts. L'intercommunalité est aussi un relais d'information et de communication pour des partenaires comme le Palais impérial, l'Espace Jean Legendre... La réalisation prochaine du pôle événementiel des Hauts de Margny, le Tigre, va également être un axe de développement pour le domaine culturel.

Des aménagements pour le tourisme

L'ARC investit pour développer le tourisme d'affaires, avec le pôle événementiel qui va accueillir des salons et des foires expos, et l'aménagement de l'ancienne Ecole d'Etat-major pour permettre l'organisation de conférences ou des congrès. La nouvelle ZAC des Deux rives a elle été aménagée pour accueillir un hôtel***.

Le pôle de développement

Des Hauts de Margny

A partir de 2008, l'ARC a étudié le réaménagement du site de l'ancien 6^{ème} Régiment d'Hélicoptères de Combat de Margny-lès-Compiègne. En 2009, elle a engagé la création du pôle de développement des Hauts de Margny.

Ce projet couvrant environ 60 ha se composera :

- **d'un pôle "activité"** de 2,3 ha dans les bâtiments situés le long de l'ancien tarmac : implantations d'entreprises et création d'un pôle événementiel,
- **d'un pôle "développement"** sur 36 ha autour du tarmac : activités industrielles, tertiaires et commerciales,
- **d'un pôle "services"** de 3 ha dans des bâtiments existants pour, entre autres, des activités de restauration,
- **d'un pôle "artisanal"** au Muid Marcel (9 ha) en limite de coteau et détaché du reste de la ZAC.

L'aérodrome

L'aérodrome civil de Margny-lès-Compiègne est voisin du pôle de développement.



Des bâtiments réaménagés

Les anciens bâtiments militaires du tarmac seront réaménagés pour être vendus.



De nouvelles entreprises

L'aménagement du pôle de développement des Hauts de Margny verra la réalisation de voiries, d'un giratoire et d'une nouvelle entrée. Parmi les premières activités à s'implanter, Jardiland qui doit prendre possession de son terrain à l'été 2012, une salle de danse au Muid Marcel ainsi que l'entreprise Bocquery (publicité). Des contacts sont en cours avec d'autres enseignes nationales et internationales.



Le Tigre, pôle événementiel

L'ARC va créer, dans l'ancien hangar pour hélicoptères, le Tigre, un équipement polyvalent pour salons, foires-expositions, conventions d'affaires, concerts, manifestations privées... Il sera complémentaire du futur centre des congrès de l'Ecole d'Etat-major. Sa capacité d'accueil sera unique dans la région. Les travaux débuteront fin 2012 pour une ouverture fin 2013.



Le paysage protégé

Le pôle de développement a fait l'objet d'une intégration paysagère poussée afin de bien s'intégrer à son environnement.

900 places de parking

Le parking du Tigre compte environ 900 places. Le drainage des eaux pluviales s'effectue par des noues plantées. L'électricité nécessaire à l'éclairage est fournie par des panneaux solaires. Un choix dicté par une double préoccupation de développement durable et d'économies qui a évité l'installation d'un réseau.

Les présidents



Maire de Clairoix,
vice-président de l'ARC,
président de la commission
transports et de la commission
finances

Laurent Portebois

Maintenir notre dynamisme

"En 2011, avec la mise en service du Pont-Neuf, nous avons pu modifier deux lignes de bus pour mieux répondre aux besoins des habitants. Il y a beaucoup moins d'attente aux arrêts. La réflexion se poursuit au sein de la commission transports. Pour la préparation de notre nouveau marché en 2013, nous étudions les améliorations à apporter à l'organisation générale des transports intercommunaux. Nous préparons aussi la mise en place de location de vélos à la gare pour les personnes qui vont à leur travail. Avec la commission finances et dans l'esprit qui était celui de Robert Ternacle, je souhaite travailler en concertation avec mes collègues pour apporter de la rigueur budgétaire et développer les relations avec nos financeurs, Etat, Région, Département. Je désire mieux programmer nos investissements en préservant l'équilibre budgétaire et maintenir notre dynamisme pour que de nouvelles entreprises s'installent. Je souhaite enfin améliorer le suivi des dépenses de fonctionnement et privilégier l'autofinancement sur le recours à l'emprunt."

Un esprit de dialogue

"J'apprécie à l'Agglomération l'implication de tous les élus dans les commissions respectives, ceci afin de déterminer une vision globale de notre territoire et non des intérêts personnels pour chacune de nos communes. Le dialogue permet de trouver les équilibres entre tel ou tel projet. J'apprécie que le Président ait su fédérer cela. Toutes les communes ont leur mot à dire et rien n'est imposé à celles-ci. Il n'y a pas de zones ou de domaines qui se développent au détriment d'autres. C'est ce que je remarque à travers les commissions dans lesquelles je siège : appel d'offres, transports, économie, emploi et équipement."



Jean-Claude Granier

Maire de Saint-Sauveur,
vice-président de l'ARC,
président de la commission
appel d'offres

Veiller à l'équilibre urbain-rural

Jean Desessart

Maire de La Croix Saint Ouen,
vice-président de l'ARC,
président de la commission
aménagement et urbanisme,
délégué aux ressources humaines
et aux questions administratives



"Notre territoire va connaître des évolutions importantes à travers l'activité économique et urbanistique. Le Grenelle 2 de l'environnement nous oblige à intégrer de nouvelles données, notamment, notre cadre de vie. La commission aménagement et urbanisme doit veiller à l'équilibre urbain-rural, tout en préservant notre environnement. Chaque projet présenté fait l'objet d'études et de réflexions de la part de tous les acteurs et des élus de l'ARC. Aujourd'hui, nos zones futures d'habitat doivent financièrement être équilibrées, afin de préserver l'avenir de notre économie."

Une dynamique pour l'emploi

"Malgré le contexte économique, la stratégie de développement économique de l'ARC se traduit par des retombées très positives pour l'emploi. Nous venons d'obtenir que de grandes entreprises comme Inergy Automotive ou Bostik, un des grands de la chimie de spécialités, développent ici leurs centres de recherche et développement. Le projet de bio-raffinerie P.I.V.E.R.T., premier Institut d'excellence dans les énergies décarbonées, a été confirmé ainsi que ses financements à hauteur de plus de 200 millions d'€ sur 10 ans. L'ARC est parmi ses initiateurs. Dans notre Parc technologique se côtoient PME, Très Petites Entreprises innovantes et grands groupes. On n'insistera jamais assez sur leur nécessaire complémentarité pour vivifier le tissu économique. Notre stratégie, grâce à l'UTC, à l'ESCOM et aux entreprises, a fait de Compiègne le principal pôle d'innovation au nord de Paris. Cette image de modernité rejaillit sur toutes les catégories d'emplois. Notre secteur industriel continue à se développer avec Unilever et Matra. Je citerai aussi le centre d'appels Webhelp et Brézillon qui s'installent en tête du Pont-Neuf, montrant ainsi que la dynamique des infrastructures et de l'innovation nous permet, malgré la crise économique, d'envisager l'avenir avec optimisme."

Michel Foubert



1^{er} adjoint au Maire de
Compiègne, membre du bureau
de l'ARC, président de la
commission économie, emploi,
formation et
enseignement supérieur

de commissions



Jean-Noël Guesnier

Maire de Choisy-au-Bac,
vice-président de l'ARC,
président de la
commission équipement

Travailler à de grands projets

"2011 a été l'année des grandes infrastructures : le Pont-Neuf et la rocade nord-est. 2011 a aussi été l'année où Brézillon et le CETMEF ont décidé de s'installer dans ce nouveau quartier des Deux rives en attendant l'arrivée d'un hôtel quatre étoiles. Nous avons montré notre capacité à travailler à de grands projets et notre intercommunalité, par ses réalisations, donne une image très attractive de l'agglomération compiénoise, une agglomération toujours en marche, où un projet en suit un autre. En tant que vice-président, mon rôle est d'animer les vice-présidences, de proposer, d'harmoniser. Nous avons des échanges avec les équipes de l'ARC, nous mûrissons les décisions et nous les prenons à l'unanimité."



Bernard Hellal

Maire de Margny-lès-Compiègne,
vice-président de l'ARC,
président de la commission
environnement et cadre de vie,
délégué à l'aménagement du plateau
de Margny

Des Hauts de Margny au SCoT

Le Pont-Neuf et la rocade nord-est ont été achevés en 2011, d'autres projets sont maintenant pris en charge par la commission équipement. Parmi eux, il faut citer les plus importants :

- Le pôle de développement, le pôle événementiel, l'aérodrome des Hauts de Margny, sont des projets de réhabilitation de l'ancien 6^{ème} RHC (Régiment d'Hélicoptères de Combat), qui conjuguent créations d'entreprises et parc d'expositions.
- Le bassin d'atténuation des crues à Choisy-au-Bac. L'exploitation de la carrière est terminée et il s'agit de modeler les terres pour réaliser les plantations avant l'hiver ; de mettre en place les éléments hydrauliques (vannes, surverses...) qui permettront au bassin de remplir sa vocation première, la lutte contre les inondations durant les périodes hivernales ; d'aménager les bords de bassin pour en faire un site de loisirs et de promenade l'été.
- Les projets du Canal Seine-Nord Europe, de MAGEO (mise au gabarit européen de l'Oise), le déménagement du Sport Nautique Compiégnois génèrent différents problèmes réglementaires et environnementaux que nous nous efforçons de minimiser avec les services de l'Etat.
- Le respect de notre PLH (Plan Local de l'Habitat) oblige à la création de lotissements qui sont en cours d'étude ou en réalisation, par la commission et les services techniques de l'ARC.
- Les séances de travail pour l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- Les divers aménagements d'espaces verts, de voirie, d'équipements dans les 15 communes de l'ARC...



Eric de Valroger

Conseiller général de Compiègne-nord,
vice-président de l'ARC,
président de la commission information
et communication, délégué aux
équipements d'intérêt communautaire
et aux relations avec le monde agricole

Informez nos concitoyens

"Notre commission s'est élargie, toutes les communes participent activement à son travail. Nous avons ainsi des relais pour gérer des outils comme le portail Internet. Elle s'implique davantage dans l'événementiel et là aussi la coordination entre agglomération et communes progresse.

Notre préoccupation est d'informer nos concitoyens de l'action de l'ARC. C'est le rôle du nouveau site Internet, c'est celui du système d'alerte par SMS et des publications. En 2011, deux inaugurations ont donné lieu à de grandes manifestations populaires, celles du Pont-Neuf et de la rocade nord-est avec le Défi du viaduc.

La mutualisation est un événement majeur. L'expérience des autres, et notamment celle de Beauvais, nous a aidés à progresser dans notre réflexion. D'autres étapes pourront être franchies, dans le respect de l'autonomie des maires et en recherchant une efficacité à moindre coût."



L'environnement

▶ L'eau

▶ Les déchets

▶ L'assainissement

▶ Les inondations

Rôle de l'ARC

L'ARC produit une eau potable qui est distribuée aux utilisateurs par les communes et des syndicats de communes.

Les objectifs :

- produire une eau de qualité en quantité suffisante,
- mener des actions préventives pour limiter les pollutions,
- maîtriser les consommations d'eau.

Réalisations 2011 et projets

Les agriculteurs engagés

L'eau potable est captée dans un secteur de terres agricoles. L'utilisation sur celles-ci de produits chimiques conduit à des infiltrations vers les nappes phréatiques où elle est puisée. De ce fait, l'ARC et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie cherchent, en partenariat avec les agriculteurs, à limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement et la santé. C'est ce que l'on appelle les Mesures Agro-Environnementales (MAE). Elles sont engagées depuis 2009 et c'est déjà 43 % de la superficie totale de ces surfaces agricoles qui fait l'objet d'un conventionnement (des subventions en contrepartie de la limitation des pesticides). Depuis trois ans, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a versé aux agriculteurs près de 2,2 millions d'€.

A une moindre échelle, les jardiniers sont concernés par ces questions. Un travail de formation au jardinage écologique a donc été entrepris aux jardins familiaux de Compiègne. Une trentaine d'amateurs l'ont suivie et pourront ainsi appliquer des techniques écologiques.



Des espaces verts plus verts

Pour l'entretien de ses espaces verts (notamment dans les zones d'activités) l'ARC préconise, depuis plusieurs années, l'utilisation de techniques respectueuses de l'environnement. Les prestataires qui travaillent pour l'agglomération n'utilisent plus de produits phytosanitaires. L'objectif est d'éviter que les pesticides n'arrivent par infiltration jusqu'aux nappes phréatiques ou par ruissellement à la rivière. Une démarche similaire va être menée avec les communes, pour leur proposer des techniques alternatives à l'utilisation des produits chimiques.



Assurer les quantités d'eau

Le suivi des volumes d'eau est surtout pertinent à l'échelle d'un bassin versant. C'est pourquoi ce travail est réalisé par le Syndicat Mixte Oise-Aronde qui, avec 89 communes, couvre un territoire beaucoup plus vaste que l'ARC.

La situation de la vallée de l'Aronde est préoccupante. Pour limiter les sécheresses, un suivi permet de mesurer les consommations et de les restreindre si nécessaire. Il est à noter que les volumes consommés sont en baisse, grâce aux efforts des entreprises et des habitants, et grâce à la traque des fuites dans les réseaux. Cependant, il faut rester vigilant et sécuriser l'alimentation en eau en cas de problème sur un de nos deux captages. L'ARC mène des études pour trouver une troisième source d'approvisionnement et développer les interconnexions avec les syndicats et les communes voisins.



Les déchets

Rôle de l'ARC

L'ARC gère la collecte des déchets et a confié son traitement au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO).

Son action est guidée par plusieurs ambitions :

- réduire les volumes de déchets à la source,
- favoriser le tri des déchets,
- promouvoir le recyclage.

Réalisations 2011 et projets

Le succès du compostage

Diminuer de manière conséquente le poids des poubelles, réduire les coûts pour la collectivité et améliorer la qualité des jardins ou des jardinières avec de l'engrais naturel... Voilà les intérêts du compostage, dont l'ARC a fait la promotion avec deux opérations de valorisation. La réussite fut au rendez-vous, puisque plus de 700 foyers ont profité de prix réduits d'environ de moitié. Un accompagnement a été mis en place avec des réunions d'information, la formation de "guides-relais" dans les communes et la mise à disposition d'un guide pratique.





Des conteneurs enterrés

Onze conteneurs à verre enterrés de 4 m³ ont été installés en remplacement des conteneurs aériens ou à de nouveaux emplacements à Compiègne, Le Meux et Clairoux.

Plus esthétiques et plus grands, ils sont également plus faciles d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Moins visibles, ils permettent une bonne intégration en milieu urbain et offrent donc un meilleur service de proximité.

Ces investissements vont se poursuivre avec des installations sur Compiègne, Bienville, La Croix Saint Ouen, Margny-lès-Compiègne et Le Meux. Parallèlement, des conteneurs textiles et linges vont être mis en place.



Des animations auprès des enfants

Sur l'année, les deux messagères du tri ont réussi à proposer une animation à pas moins de 624 enfants. Des démonstrations et des jeux autour du tri, de papier recyclé ou encore du ramassage des déchets permettent aux jeunes d'être sensibilisés. Ils sont de très bons relais ensuite dans les familles, où leurs "bonnes pratiques" et leur intérêt pour le sujet sont entendus dans les foyers.

Des animations ont aussi lieu à l'occasion de manifestations grand public ou encore lors du Noël éco-citoyen mis en place chaque année en centre-ville.



L'assainissement

Rôle de l'ARC

L'ARC gère l'assainissement collectif et non collectif. Un travail peu visible mais d'envergure avec 294 km de réseaux et des stations d'épuration pouvant gérer les flux de 150 000 habitants.

Les objectifs :

- offrir au plus grand nombre un service moderne et écologique,
- répondre aux normes en matière de pollution,
- limiter les risques de débordements de réseaux,
- conserver la norme de qualité ISO 14 001.

Réalisations 2011 et projets

Les bassins d'orages terminés

Certains les appellent avec humour les "cathédrales souterraines". Les bassins d'orages sont de grands réservoirs qui stockent l'eau de pluie en cas de besoin. Cela évite les débordements de réseaux et les rejets directs dans la rivière. L'ARC et la ville de Compiègne, avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ont ainsi terminé un troisième bassin, rue de l'Oise à Compiègne. Ce bassin a une contenance de 12 300 m³. Ses dimensions sont de 28 mètres de diamètre (+ 2 mètres en ajoutant les parois) et 20 mètres de profondeur. Il faut y ajouter les renforcements des réseaux des rues d'Austerlitz, Pierrefonds, Saint-Lazare, du Chevreuil et Cordeliers. L'investissement total pour la lutte contre les débordements du réseau d'assainissement s'élève donc à 17 millions d'€ HT en intégrant le coût des études préalables.





Des moutons à la place de tondeuses

C'est une nouveauté originale, des moutons ont investi les terrains de la station intercommunale de La Croix Saint Ouen pour tondre la pelouse. Ils remplacent les engins thermiques jusqu'à présent utilisés pour la tonte. La moitié de l'année, les terrains du périmètre de la station (4 ha au total) nécessitent un entretien régulier, d'avril à octobre précisément. Ce dispositif de la société locale Harmol a été soumis par les élus de l'ARC à la Lyonnaise des Eaux, délégataire de service sur la station. Le principe présente de nombreux avantages pour l'entretien des espaces puisqu'il permet le développement de la faune et la flore (les fleurs ne sont plus coupées par les tondeuses) et une meilleure absorption des eaux de pluies.

Des réseaux étendus et modernisés

A Saint-Jean-aux-Bois, sur le chemin des Prés, un réseau a été créé, ce qui a permis parallèlement de renforcer l'eau potable et de passer des fourreaux pour l'électricité, les télécommunications et la fibre optique. Une étude va elle être réalisée pour la création du réseau de la Malassise. Sur cette commune, la délégation de services publics a été renouvelée.

Toujours à Saint-Jean-aux-Bois, l'assainissement non collectif a été réhabilité aux Kharites. Il en a été de même à Corbeaulieu (Venette) et Jonquières.



Les inondations

Rôle de l'ARC

L'agglomération souhaite lutter contre les inondations et réalise des aménagements en conséquence.

Elle y voit un triple intérêt :

- réduire l'impact des crues,
- permettre de construire dans les zones d'activités inondables (c'est le principe des compensations),
- aménager des zones de loisirs agréables.

Réalisations
2011 **et**
projets

Le creusement du bassin de Choisy presque achevé

Le public l'a découvert un peu mieux lors du Défi du viaduc en juin dernier, un bassin d'un million de m³ (soit 2 700 piscines de 25 m) est réalisé au lieu-dit Les Muids, à Choisy-au-Bac. Le bassin est creusé par Lafarge Granulats sur 22 ha. 40 % de son volume permettra de "compenser" la perte des surfaces inondables qui sont endiguées pour protéger les habitations à Choisy-au-Bac et Margny-lès-Compiègne ou remblayées pour accueillir des entreprises. Les 60 % restant serviront à atténuer l'impact des crues, en limitant la hauteur maximale de l'eau (la "pointe" de crue) dans le secteur. Le site a vocation à devenir une base de loisirs comprenant des chemins de promenades, des loisirs nautiques et de la pêche.





Un aménagement primé

A proximité du pont de Choisy-au- Bac, les berges de l'Aisne ont été aménagées pour faciliter l'écoulement de l'Aisne en cas de crue. Le site est également devenu un lieu de promenade prisé où les pêcheurs apprécient également la quiétude du lieu.

Séduit par le concept et la réalisation du cabinet ARVAL, le jury départemental du Prix Chambiges d'architecture a décidé d'attribuer à l'ARC la récompense de la catégorie "aménagements publics". Une nouvelle reconnaissance pour ce projet qui avait déjà obtenu les honneurs d'une conférence européenne.



L'ARC s'est dotée d'un système d'alerte téléphonique qui, en cas d'urgence, permet d'envoyer une information aux habitants, aux entreprises, aux élus... Suivant les cas ils peuvent être contactés par message téléphonique, SMS ou mail. Le message est ciblé par zones géographiques délimitées en fonction des situations.

Ce système a été utilisé en janvier 2011 pour prévenir les habitants des rues inondables de l'évolution des crues dans le Compiégnois, de façon complémentaire aux informations de terrain données par les mairies..

Des alertes à distance

Le bilan de cette première alerte montre sa très grande efficacité pour envoyer très rapidement une information à un nombre élevé de personnes.

Ce système peut aussi donner des informations sur les services de cars scolaires annulés en cas d'intempérie ou sur les collectes de déchets décalées...

Il utilise les annuaires téléphoniques publics mais on peut également s'y inscrire sur le site de l'ARC : www.agglo-compiegne.fr



Maire de Le Meux
vice-présidente de l'ARC,
déléguée au Plan Climat Energie



Evelyne Le Chapellier



Maire de Bienville,
vice-présidente de l'ARC,
déléguée à la qualité des espaces verts
communautaires

Agnès Gastiger

Les collectivités montrent l'exemple

"Pour l'entretien de ses 68 ha d'espaces verts, l'ARC réduit l'utilisation de produits phytosanitaires. Une charte a été établie avec les sociétés prestataires pour que le désherbage soit effectué par binage ou désherbage thermique. Par ailleurs, les déchets verts sont utilisés comme paillis sous forme de mulch pour éviter la pousse des mauvaises herbes. Il est important que les collectivités se montrent exemplaires en matière d'environnement, pour que la population s'approprie les "bonnes pratiques"."



Eric Bertrand

Maire d'Armancourt,
vice-président de l'ARC,
délégué à la gestion de l'eau

L'eau, une richesse à valoriser

Mise en place du Plan Climat Energie

"La préservation de l'environnement est un enjeu majeur actuellement et elle induit d'agir sur des axes nombreux. Un nouveau levier est aujourd'hui mis en avant avec une obligation légale : la limitation des émissions de gaz à effet de serre. La réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est obligatoire pour les entités territoriales de plus de 50 000 habitants. Concrètement, un diagnostic énergétique va être réalisé sur 150 bâtiments de l'ARC et des communes (écoles, gymnases, mairies...). Il va permettre de prendre des mesures adéquates pour limiter les consommations d'énergie : isolation, développement des énergies renouvelables, dispositifs d'économie d'énergie...

Plus généralement, l'étude PCET permettra d'évaluer l'ensemble des secteurs où des économies d'énergie sont possibles. L'ARC et ses communes membres disposeront d'un bilan de toutes leurs consommations d'énergies. L'objectif est également de créer une dynamique territoriale avec des groupes de travail réunissant les acteurs locaux sur les thématiques de réduction des émissions de GES dans le patrimoine et services de l'ARC et des communes : les bâtiments, les transports, les déchets... et dans les différents secteurs économiques du territoire."

Les vice-présidents

"Boire un verre d'eau peut nous sembler un geste tout à fait anodin. Mais il résulte d'une vraie démarche pour pouvoir préserver une eau de qualité. En ce sens, un travail important a été entrepris avec les agriculteurs pour limiter l'utilisation de produits susceptibles de polluer l'eau qui est pompée dans le sol. Il faut aujourd'hui aller plus loin. La prise de conscience doit toucher chacun de nous, habitants, associations, commerces, entreprises, collectivités. Des actions doivent ainsi être menées auprès de tous, pour que les habitudes changent naturellement. Individuellement, nous devons nous poser la question de notre impact sur la qualité de l'eau. Chacun peut agir en utilisant des méthodes biologiques pour le jardinage ou plus simplement en acceptant que les plantes "sauvages" retrouvent leur place dans notre paysage urbain sans être traitées chimiquement... Les zones de protection de captage d'eau potable doivent être identifiées à l'entrée des communes concernées par nos concitoyens, afin que chacun s'attache au caractère sensible de notre eau potable. La prise de conscience de la population deviendrait alors la meilleure des protections."



624

enfants ont participé aux animations
des messagères du tri de l'ARC
en 2011

28 m

de diamètre et 22 m de profondeur
pour le bassin d'orages,
rue de l'Oise à Compiègne

+ de 700

foyers ont bénéficié d'un composteur à prix réduit

1 million de m³

c'est la taille du bassin d'atténuation
des crues à Choisy-au-bac

4 ha

la surface des terrains de la station
d'épuration de La Croix Saint Ouen
entretenus par des moutons

4 m³

c'est la capacité de chacun des 11 nouveaux
conteneurs à verre enterrés

L' aménagement du territoire



▶ Le cœur
d'agglomération

▶ La politique de
l'habitat

▶ La création de
nouveaux quartiers

▶ L'amélioration de
l'habitat ancien

▶ Les transports
collectifs



L'aménagement du territoire

Le cœur d'agglomération

Rôle de l'ARC

L'ARC a été à l'initiative de la construction du Pont-Neuf qui a été inauguré le 10 septembre 2011.

Celle-ci a rendu possible :

- le réaménagement du cœur d'agglomération des deux côtés de l'Oise,
- la création d'un nouveau quartier aux débouchés du pont (la ZAC des Deux rives),
- et un nouveau plan de circulation dans le centre de Compiègne.

Réalisations 2011 et projets

L'achèvement du nouveau pont urbain

Son inauguration s'est déroulée dans le cadre d'une grande fête populaire, le 10 septembre. Cet ouvrage a très vite été intégré au paysage du cœur d'agglomération et sa fréquentation n'a cessé de croître.

Le Pont-Neuf s'inscrit tout naturellement dans le site. Il facilite les déplacements entre les deux rives pour tous les usagers : bus, voitures, vélos, piétons et personnes à mobilité réduite.

Il assure pleinement la fonction qui était la sienne dans le projet de cœur d'agglomération en permettant l'émergence d'un nouveau quartier sur les deux rives.

Il donne un nouveau dynamisme à l'activité commerciale du centre de l'agglomération et au centre historique de Compiègne grâce au plan de circulation qui accorde une plus grande place aux circulations douces (piétons, cyclistes). La rue Saint-Corneille est ainsi en train d'être transformée.

Il a permis de rénover la rue du Port à bateaux, les rues de Beauvais et de Clermont et les berges de l'Oise.

Les premiers programmes immobiliers de la ZAC des Deux rives ont également été mis en chantier.



Le réaménagement des rues de Beauvais et Clermont, principale entrée de ville de l'agglomération

Les travaux menés en 2011 sur les rues de Beauvais et de Clermont ont créé une nouvelle entrée dans le cœur de l'agglomération en :

- > **réduisant la vitesse des véhicules**, et améliorant ainsi la sécurité des traversées pour les piétons,
- > **organisant le stationnement**,
- > **remplaçant le mobilier urbain et l'éclairage**,
- > **supprimant les réseaux aériens**.

Le réaménagement de la rue du Port à bateaux

La rue du Port à bateaux est située dans l'axe du Pont-Neuf côté Compiègne. Elle a été réaménagée en 2011 pour accompagner l'ouverture du nouveau pont. Les fosses de l'UTC, qui isolaient le bâtiment Benjamin Franklin du centre-ville et qui n'étaient plus guère utilisées, ont été comblées pour élargir la rue du Port à bateaux et permettre la réalisation d'un mail piéton et cycliste dans le prolongement de celui existant rue des Capucins. Un giratoire comportant des passages piétons surélevés a été créé au carrefour des rues du Port à bateaux et Couttolenc.

Un programme de soutien au commerce : le FISAC

En complément des travaux réalisés dans le cœur d'agglomération, l'agglomération a élaboré un programme de soutien au commerce et à l'artisanat en liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, la Chambre de Métiers et la Fédération des associations de commerçants du Compiègnais. Il concerne également toutes les communes de l'ARC et sera mis en œuvre en 2012. D'autres projets, mis au point en 2011 par les communes de Compiègne et de Margny-lès-Compiègne, se préparent à sortir de terre : le nouveau centre commercial de la place du Marché aux herbes, la restructuration du cinéma Les Dianes, la finalisation du quartier de Margny-la-Ville... L'ARC prépare aussi le réaménagement de l'Ecole d'Etat-major et la deuxième phase du quartier de la Prairie.

> Le projet d'aménagement de la place du Marché aux herbes à Compiègne





Une ouverture sur l'Oise

La nouvelle traversée de l'Oise a permis d'ouvrir la ville sur la rivière. Côté Compiègne, le parc de la Berge a été créé sur la berge élargie et plantée, dans la continuité du parc Songeons.

Côté Margny-lès-Compiègne, une place jardin prolonge aujourd'hui le quai de l'Ecluse. C'est un nouveau lieu de promenade donnant sur l'Oise et sur ses paysages.



Un nouveau quartier

L'année 2011 a vu la mise en chantier des premiers immeubles du nouveau quartier des Deux rives autour du Pont-Neuf.

Sur la rive droite, des bureaux accueillent le siège social de Brézillon, filiale de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, et les nouveaux locaux du CETMEF (Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales). Leurs 350 à 400 emplois contribueront au dynamisme commercial du centre-ville. Une résidence étudiante de 136 chambres sera également livrée pour la rentrée universitaire 2012. Ces deux implantations renforcent la vocation du cœur d'agglomération à accueillir des emplois tertiaires supérieurs.

Une consultation de promoteurs a été organisée en 2011 pour l'aménagement des terrains qui bordent le pont. Les programmes retenus prévoient 150 nouveaux logements, incluant des commerces et différentes activités aux rez-de-chaussée ainsi qu'un hôtel de 80 chambres et un local associatif.

A proximité de l'entrée basse du parc Songeons, le CRAVO et Conservare s'installeront dans la Maison de l'archéologie qui s'inscrira dans le parcours historique reliant l'Oise à la forêt en passant par le parc Songeons, le musée Vivanel, la rue Saint-Corneille réaménagée et le Palais impérial.

L'Ecole d'Etat-major

L'Ecole d'Etat-major ferme ses portes en juillet 2012. Le départ de l'armée représente la perte de nombreux emplois. La situation de cet ensemble de bâtiments historiques au centre de Compiègne leur confère une importance particulière. Conformément à sa vocation d'aménageur, l'ARC a établi un projet de réaménagement qui s'inscrit dans la stratégie globale du cœur d'agglomération.

La reconfiguration du site doit prendre en compte plusieurs contraintes : sa taille, très importante, les coûts de réhabilitation des bâtiments, protégés sur le plan architectural, la nécessité de mettre aux normes la voirie et les réseaux, enfin le manque de places de stationnement.

Le projet recréera des emplois avec des bureaux, dont une partie pourra accueillir un établissement d'enseignement supérieur. Dans une phase ultérieure, un centre des congrès avec une hôtellerie haut de gamme est également prévu en relation avec le Tigre, pôle événementiel des Hauts de Margny. Des logements (dont des logements sociaux et étudiants) et des parkings seront construits. Enfin, le projet ouvrira le site vers la ville et le cœur d'agglomération.





> Zac des Deux rives, côté Margny-lès-Compiègne, vue de synthèse des immeubles à réaliser
© : Adim Nord, Vinci Immobilier, Arval, Groupe RJ, BET Siretec

La rocade nord-est a été ouverte à la circulation le 30 septembre 2011, son inauguration officielle ayant été précédée, les 18 et 19 juin, par une manifestation sportive le Défi du viaduc qui a connu un grand succès populaire. Elle relie la RN 31, à l'est de Compiègne, à la RN 1031, au nord, en franchissant la RD 932, la voie ferrée, l'Aisne, l'Oise et la RD 66. Elle boucle le contournement de Compiègne et améliore la sécurité et la fluidité du trafic à Compiègne et en particulier dans le cœur d'agglomération, à Choisy-au-Bac et à Clairoix et elle facilite la desserte des zones d'activités.

L'achèvement de la rocade nord-est

Longue d'environ 3 km, la rocade nord-est comprend un viaduc de 2 140 m, traversant la confluence de l'Aisne et de l'Oise et la zone d'expansion des crues de ces rivières. Les premières études pour la réalisation de la déviation de la RN 31 à Compiègne remontaient à 1994. Cette réalisation a coûté 85 millions d'€ financés par l'Etat, l'ARC, le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de l'Oise.



La politique de l'habitat

Rôle de l'ARC

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'ARC, adopté en 2009, définit pour six ans les moyens de répondre aux besoins de logement.

- L'aménagement de quartiers est la principale intervention de l'ARC dans ce domaine (voir p. 42).
- Depuis 2006, elle a reçu de l'Etat délégitation des "aides à la pierre" : elle finance le logement locatif social et aide à la rénovation de l'habitat privé.
- Elle a aussi reçu délégitation du "contingent préfectoral" et fait des propositions aux bailleurs pour l'attribution d'une partie des logements sociaux.

Réalisations 2011 et projets

La construction de logements

Le Programme Local de l'Habitat prévoit la construction de 450 logements par an, (soit 2 700 en 6 ans) tous types de logements confondus. Avec 362 logements réalisés en 2010 (dernier chiffre connu), la construction neuve se situe, malgré le contexte économique, à un bon niveau.

Le logement locatif social

Outre les nouvelles constructions du programme de renouvellement urbain, le Programme Local de l'Habitat prévoit la construction, dans les 15 communes de l'ARC, de 720 logements locatifs sociaux en 6 ans.

En 2011, les opérations de logements locatifs sociaux suivantes ont été approuvées par l'ARC en tant que délégataire de l'Etat :

- > à **Clairoix**, rue Marcel Bagnaudez (28 logements),
- > à **Margny-lès-Compiègne**, extension de la résidence jeunes, Allées des roses de Picardie (9 logements),
- > à **Jaux**, 7 logements au centre-bourg,

> à Compiègne une résidence étudiante de 136 logements.

En complément des aides de l'Etat, l'ARC accorde environ 560 000 € par an de subventions aux bailleurs pour permettre l'aboutissement des opérations programmées.

L'ARC accompagne aussi le Programme de Rénovation Urbaine de la Ville de Compiègne à hauteur d'un million d'€, en plus des travaux d'assainissement qui relèvent de sa compétence.

Les élus ont enfin marqué leur souhait de soutenir "l'accession sociale" pour aider les familles à revenus intermédiaires et modestes à financer leur projet et d'assurer ainsi une plus grande mobilité dans le parc locatif social.



> Le Clos des Roses à Compiègne

Le service logement de l'ARC, une aide pour obtenir un logement locatif social

L'ARC compte 8 450 logements locatifs publics, qui représentent environ un quart du total. Malgré ce chiffre important, on compte environ 3 demandes pour 1 offre, sachant qu'une part significative de ces demandes concerne des changements au sein du parc social.

Au service logement, les personnes chargées de l'accueil reçoivent et conseillent les demandeurs. Elles leur remettent un dossier de demande avec la liste des pièces à fournir.

Une fois le dossier complet et enregistré, il est étudié en fonction du type de logement disponible et des critères de priorités (ressources, précarité, urgence, handicap...). Une commission d'attribution (interne à chaque organisme HLM) se réunit et délibère de l'attribution de chaque logement vacant entre 3 dossiers sélectionnés.

En 2011, le service a reçu 5 542 personnes (soit 23 personnes par jour) et enregistré 1 280 dossiers (216 de plus qu'en 2010).

240 logements ont été attribués sur le contingent préfectoral et sur celui de la ville de Compiègne et des autres communes.

Un peu plus de 20 % de ces attributions concernaient des programmes neufs à Choisy-au-Bac (Résidence les Fauvettes) et à Compiègne (avenue de l'Europe) dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain du Clos des Roses.



Rôle de l'ARC

En tant qu'aménageur de quartiers, l'ARC :

- acquiert les terrains,
- réalise les études techniques ou réglementaires, met en place la procédure d'urbanisme adaptée : création de ZAC, de lotissements,
- exécute les travaux de voirie, réseaux, espaces publics voire certains équipements publics permettant la viabilisation des terrains,
- vend les terrains devenus constructibles.

Réalisations 2011 et projets

L'aménagement du territoire

La création de nouveaux quartiers

Choisy-au-Bac : le Maubon

L'enquête publique pour l'acquisition par voie de déclaration d'utilité publique des terrains de la ZAC du Maubon a eu lieu début 2012. La procédure va se poursuivre et l'acquisition des terrains sera terminée pour fin 2013. Elle permettra la création d'un éco-quartier de 200 logements.

Choisy-au-Bac : les Marronniers

Ce projet de lotissement comprend :

- > 15 lots libres aménagés par l'ARC,
- > un petit ensemble de 15 logements locatifs aidés mis en œuvre par Picardie Habitat.

Les travaux des logements réalisés par Picardie Habitat ont débuté et leur livraison est prévue au printemps 2013. La conception de la partie aménagée par l'ARC sera réalisée en 2012. L'acquisition des terrains nécessaires au projet se poursuit.



Saint-Sauveur : réaménagement du centre-bourg

Cet ensemble situé à l'arrière de la mairie de Saint-Sauveur, autour d'une nouvelle place en plein centre-bourg, est en cours de réalisation. La première phase des travaux de voiries et réseaux divers s'est terminée au printemps 2012. La deuxième tranche va débiter à l'été 2012.

Picardie Habitat va commencer les travaux et la commercialisation des logements (11 logements en accession libre, 10 logements locatifs aidés et 5 logements individuels en accession sociale). L'ARC propose en outre 5 lots à bâtir de 325 à 462 m² de surface. Leur commercialisation est réalisée par le service foncier de l'ARC.

Clairoux : lotissement du Moulin Bacot

L'ARC est propriétaire de parcelles constructibles rue du Moulin Bacot à Clairoux. Un projet d'aménagement de 8 terrains à bâtir sur ce site a été mené en concertation avec la commune. La conception du lotissement a été confiée à un architecte et va se dérouler en 2012. Les travaux et la commercialisation pourraient débiter fin 2012 - début 2013.



> Les Marronniers à Choisy-au-Bac

> Le quai de l'Ecluse



> Le Clos Féron à Le Meux



> Le Clos Féron à Le Meux



> Le Maraiquet à Janville



Venette : lotissement de l'Ecluse

L'ARC a engagé l'aménagement du terrain de l'Ecluse (9 800 m² environ), situé en limite de Margny-lès-Compiègne, où sera réalisé un lotissement. Il comprend des lots destinés à des constructions individuelles et un terrain où l'association Envol Picardie construit une maison pour adultes autistes.

Venette, Margny-lès-Compiègne et Compiègne : la deuxième phase de l'aménagement du quartier de la Prairie

L'ARC a créé, en mai 1991, la ZAC de la Prairie à Margny-lès-Compiègne et à Venette. 517 logements ont été construits sur quelque 15 ha.

Une deuxième ZAC, créée dans le prolongement de celle-ci, pourrait voir la construction de 400 logements à Margny, Venette et Compiègne. L'ARC va engager d'ici la rentrée 2012 une large concertation publique autour de ce projet dans chacune des mairies concernées.

L'éco-quartier de Jaux

L'éco-quartier de Jaux comptera à terme près de 500 logements. Une première tranche de 190 logements pourrait être construite sur les terrains dont l'ARC est propriétaire. En fonction des possibilités foncières, une zone d'activités économiques pourrait aussi être aménagée dans le prolongement de la ZAC du Camp du Roy sur une superficie de près de 270 000 m².

Le projet du centre-bourg de Jaux

En concertation étroite, la commune de Jaux et l'ARC ont engagé un projet de construction de logements au cœur du village. Comprenant des logements locatifs sociaux, il participera à la diversification de l'offre résidentielle.

> La Prairie II



Le Maraiquet à Janville

Le quartier du Maraiquet est un futur lotissement de 12 maisons, situé en bordure du Mont Ganelon, sur les hauteurs de Janville. Cet endroit calme, en contact avec la nature, permet de profiter d'un cadre enviable tout en étant à proximité de Compiègne.

Le Clos Féron à Le Meux

Cette opération a été voulue par Robert Ternacle et 2011 a permis de la finaliser. Elle était destinée à favoriser l'accès à la propriété des primo accédants notamment.



Plans locaux d'occupation des sols et Plans Locaux d'Urbanisme

Clairoix

L'élaboration du PLU de Clairoix a débuté en 2011 et l'approbation du document est prévue au premier semestre 2013.

Compiègne

Le Plan Local d'Urbanisme de Compiègne a été approuvé le 6 juillet 2006 et a fait l'objet de plusieurs modifications ; celle actuellement en vigueur est la quatrième. La modification n° 5 doit être approuvée par le Conseil d'agglomération du 5 juillet 2012. Une procédure de révision simplifiée est en cours pour permettre la construction d'un nouveau lycée sur le site de l'institution Notre Dame de la Tilloye.

La Croix Saint Ouen

L'ARC a voté une modification du PLU destinée à permettre l'aménagement de la ZAC des Jardins.

Jaux

Une révision simplifiée du PLU est en cours pour permettre le démarrage d'une première phase de l'éco-quartier. Une modification sera lancée pour l'urbanisation de parcelles adjacentes à ce quartier. Ces terrains seront destinés à l'accueil d'activités économiques dans le prolongement de la ZAC du Camp du Roy.

Margny-lès-Compiègne

Une modification du PLU a été engagée pour apporter les ajustements réglementaires nécessaires.

Venette

Le Plan d'Occupation des Sols a été modifié notamment pour mieux prendre en compte des projets économiques majeurs comme ceux de P.I.V.E.R.T. et d'Inergy.

Vieux-Moulin

La révision du POS et sa transformation en PLU se poursuit.

L'amélioration de l'habitat ancien

Rôle de l'ARC

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours dans les 15 communes de l'ARC. Ses objectifs correspondent aux nouvelles orientations de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) :

- améliorer en priorité les logements très dégradés et insalubres,
- assurer l'autonomie des personnes âgées et handicapées,
- diminuer la consommation d'énergie de l'habitat privé ancien,
- prévenir les risques de dégradation de certaines grandes copropriétés des années 60 et 70.

Réalisations 2011 et projets

L'aide à l'habitat privé

L'intervention financière de l'ARC, en tant que délégataire des aides de l'ANAH et sur son budget propre, approchait 450 000 € en 2011.

Elle a notamment permis de mener, au cours de l'été 2011, les travaux d'isolation thermique des deux immeubles en copropriété de la résidence Marie-Caroline, square Jean Mermoz (quartier des Jardins) à Compiègne. 72 logements privés (39 propriétaires occupants et 33 propriétaires bailleurs) ont bénéficié de ces aides.

Restaurer les façades

L'ARC mène également une "opération façades". Dans le cadre de l'OPAH intercommunale, il a en effet été décidé de mettre en œuvre une opération de réhabilitation des façades en s'appuyant sur des subventions communales de l'ARC en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.



> L'immeuble Marie-Caroline

Il s'agit de profiter de la dynamique mise en place grâce à l'OPAH, pour inciter les propriétaires bailleurs ou occupants, à intervenir également sur le ravalement des façades.

10 communes participent à cette opération façades : Armancourt, Choisy-au-Bac, Clairoux, Compiègne, Jaux, Jonquières, La Croix Saint Ouen, Le Meux, Margny-lès-Compiègne, Venette et Vieux-Moulin.

Le soutien de l'agglomération porte sur plusieurs points :

- > L'ARC a adopté un règlement type permettant de coordonner les interventions des communes. Afin de mettre en valeur le patrimoine, seuls les immeubles antérieurs à 1949 sont retenus.
- > L'ARC a chargé le CAL PACT d'une mission de conseil et d'instruction des dossiers, au travers de sa mission de suivi-animation de l'OPAH intercommunale.



> L'ARC apporte un soutien financier aux travaux, avec une aide correspondant à 30 % du montant des subventions versées, celles-ci étant plafonnées à 2 000 € par logement.

En 2011, 20 dossiers ont été financés pour un montant de 10 259 €.



Micheline Tétu

Ancienne présidente du conseil syndical de l'immeuble Marie-Caroline à Compiègne

Ravalement et isolation

"En 2009, la décision a été prise par le conseil syndical de faire ravalement notre immeuble. Devant l'importance des dépenses de chauffage - plus de 40 % du budget - nous nous sommes demandé pourquoi ne pas réfléchir en même temps à une isolation thermique de l'immeuble par l'extérieur (ITE), dotée alors de nombreuses aides dont il fallait profiter. Avec M. Pruvost, notre syndic Sergic, nous avons mis un an à monter le dossier avec l'aide du Cal-Pact, de l'Ademe et de l'ARC.

Le coût des travaux (environ 700 000 € partagés entre 107 copropriétaires) était plus élevé que celui d'un ravalement (de l'ordre de 500 000 €) mais avec toutes les aides c'était jouable. On a travaillé à convaincre tous les copropriétaires et cela a été très difficile. Nous avons tenu des réunions. Aux salles Saint-Nicolas, pas mal de gens sont venus. On leur a expliqué de A à Z les avantages de l'isolation (la chaleur dans les appartements, le coût du chauffage qui diminue) et aussi les inconvénients si on ne faisait pas l'ITE.

C'est une démarche que je conseillerais pour les bâtiments vieillissants. Des ponts thermiques se créent du fait de la dégradation de la maçonnerie et on ne les détectera que grâce à un diagnostic de performance énergétique fait avec une caméra à infrarouges. Et un ravalement simple n'apporterait aucune solution à ces problèmes."



L'aménagement du territoire

Les transports collectifs

Rôle de l'ARC

L'ARC organise les transports publics de l'agglomération pour répondre aux différents besoins de déplacement et offrir des alternatives à la voiture, notamment pour les déplacements domicile-travail.

L'ARC propose 3 services :

- des bus urbains gratuits (les TIC), desservant essentiellement Compiègne, Margny et Venette,
- des lignes scolaires (Scolas'TIC), ouvertes à tous, également gratuites,
- un service de transport à la demande, AlloTIC, qui couvre les 15 communes.

Réalisations 2011 et projets

Les transports collectifs

L'ouverture à la circulation du Pont-Neuf entre Margny et Compiègne a donné l'occasion de modifier les lignes 5 et 3/4 pour mieux répondre aux attentes des personnes actives, salariés et étudiants et apporter des améliorations à tous les voyageurs. Les itinéraires ont été modifiés et les fréquences augmentées entre les pôles d'activités que sont la gare, l'UTC, l'hôpital et la polyclinique Saint-Côme, la ZAC de Mercières et le Parc tertiaire et scientifique. Ils sont désormais desservis de façon plus régulière et plus rapide. Une enquête a montré que 9 passagers sur 10 sont satisfaits des changements de la ligne 5, financés à 50 % par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO).

Une ligne ZA 1 a été créée : il s'agit de navettes circulant le matin, en milieu et en fin de journée entre la gare, les parcs d'activités Lecuru et des Longues Rayes à La Croix Saint Ouen et la zone industrielle de Le Meux. Elles sont destinées aux salariés de ces zones d'activités et effectuent 4 arrêts dans Compiègne.



Cécile Mathieu

Collaboratrice du directeur des ressources humaines,
Matra Electronique à La Croix Saint Ouen

Les correspondances avec les trains

Pour les améliorer, l'ARC a modifié une vingtaine d'horaires, le matin entre 6h et 9h et le soir entre 17h et 20h, en décembre 2011, au moment de la mise en place par la SNCF du cadencement des trains qui avait entraîné de nombreux changements.

L'information des voyageurs

Le projet SISMO du SMTCO a permis de renforcer l'information aux voyageurs avec notamment l'installation de panneaux indiquant les prochains horaires de passages de bus à une vingtaine d'arrêts et facilitant les correspondances entre train et bus place de la gare. L'agence Oise Mobilité centralise les informations sur les transports dans l'Oise et permet de calculer son itinéraire sur Internet : www.oise-mobilite.fr



L'ARC à l'écoute des entreprises et des salariés

"Alors que la ZAC de Mercières est desservie par les bus, les zones industrielles de La Croix Saint Ouen et de Le Meux ne bénéficiaient pas de transport public. A la demande des entreprises, l'ARC a lancé une concertation pour mettre en place un service. Une enquête de mobilité a été réalisée en interne auprès des salariés pour connaître leurs déplacements domicile/travail et les pics horaires des flux de mobilité. Sur la base de ces éléments, l'ARC a mené une étude pour définir le meilleur tracé. Aujourd'hui une vingtaine de nos salariés utilisent tous les jours la navette, d'autres la prennent ponctuellement. Cette solution ne peut pas répondre aux besoins de l'ensemble des salariés, mais d'autres alternatives existent (AlloTIC, covoiturage...). Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions de communication ont été menées dans l'entreprise avant et après la mise en service de la navette pour la présenter aux salariés. L'ARC a été à l'écoute des entreprises et des salariés, et vient ainsi de créer à leur demande un nouvel arrêt à hauteur de la polyclinique Saint-Côme."



Maire de Venette
vice-présidente de l'ARC,
déléguée au développement
durable
et à l'Agenda 21



Renza Fresch



Maire de Jaux
vice-président de l'ARC,
délégué à l'aménagement des zones
commerciales

Christian Navarro

L'humain au cœur de l'aménagement

"Nous projetons de réorganiser la zone commerciale de Jaux-Venette pour la rendre plus accessible, plus agréable et mieux sécurisée pour les piétons et les cyclistes. Pour que cette zone économique gagne en attractivité, il faut lui donner une dimension humaine. D'où notre ambition de créer un éco-quartier dans ce secteur, pour mêler habitat et activités. Retrouver ce lien est un changement essentiel à opérer dans notre manière d'envisager l'aménagement. Dans un contexte difficile, qualité de vie, proximité et dimension humaine doivent être liées au dynamisme économique."



Jean-Pierre Lebœuf

Maire de Saint-Jean-aux-Bois,
vice-président de l'ARC,
délégué à l'action touristique

Le tourisme a plusieurs cartes à jouer

Un développement durable pour notre avenir

"Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) donne aux habitants, aux acteurs du territoire et aux élus l'occasion de réfléchir à l'avenir de l'agglomération pour les 15 ans à venir. Cette perspective est indissociable de la notion de développement durable. Dans la

rédaction du document nous nous sommes donc attachés à proposer des aménagements qui répondent aux besoins en termes de logements et d'emplois, tout en préservant notre qualité de vie enviable. Il s'agit de préserver les équilibres de notre territoire : équilibre entre l'emploi et l'habitat, entre développement économique et cadre de vie, entre commerce de centre-ville et de proximité et commerce périphérique, équilibre entre rive droite et rive gauche, entre la partie centrale de l'agglomération et les communes plus éloignées.

Répondant aux préconisations du Grenelle de l'environnement, l'ARC a limité sa consommation de surfaces à urbaniser. Elle s'est appuyée sur l'utilisation des anciens sites militaires et un développement renforcé dans la partie centrale de l'agglomération. Ce sont ici des applications de la notion de développement durable que nous souhaitons concrétiser."

Les vice-présidents

"Nous avons la chance dans le Compiégnois de bénéficier d'un potentiel touristique très divers. Nous nous attachons à l'exploiter au mieux. Avec le développement du tourisme de mémoire, nous allons travailler sur le centenaire de la Première Guerre mondiale. Nous misons aussi beaucoup sur l'attractivité du Palais, avec lequel nous collaborons, notamment pour l'obtention du label Ville impériale. Notre cadre naturel est lui aussi valorisé, à travers notamment notre étude sur le développement du tourisme fluvial, ou encore l'obtention du label Forêt d'exception (seules 17 forêts en France le sollicitent). Enfin, nous comptons sur l'organisation d'événements comme les concours hippiques pour attirer un nouveau public. Le potentiel du pôle événementiel des Hauts de Margny et du site de l'Ecole d'Etat-major représentera aussi de vraies opportunités, notamment pour les salons et les congrès professionnels."



136

chambres d'étudiants de plus en 2012

720

logements locatifs sociaux prévus
dans les 15 communes en 6 ans

5 542

personnes reçues au service logement
de l'ARC en 2011

20

le nombre de dossiers qui ont bénéficié en 2011
d'une aide au titre de l'opération façades

150

nouveaux logements
dans la ZAC des Deux rives

3

services transports
pour couvrir 15 communes

The image shows two technicians in a laboratory or industrial setting. They are wearing white lab coats and hard hats. They are focused on a large, complex piece of machinery, possibly a motor or a pump, which is mounted on a metal frame. The technician on the left is holding a vertical rod or shaft, while the one on the right is using a tool. The background is slightly blurred, showing more of the industrial environment. The overall tone is professional and technical.

L' économie

▶ L'innovation, moteur
du développement

▶ La croissance et
l'emploi

L'innovation, moteur du développement

Rôle de l'ARC

- L'innovation tient une place centrale dans la politique de développement économique menée par l'ARC. Le palmarès des "villes où il fait bon innover" établi par le magazine économique l'Entreprise a d'ailleurs classé fin 2011 Compiègne, n°1 dans la catégorie des villes de 70 000 à 100 000 habitants.
- L'agglomération joue le rôle d'un facilitateur qui crée un environnement favorable à l'innovation et à ses acteurs.

Réalisations 2011 et projets

Enseignement, recherche, innovation

La présence de l'UTC et de l'ESCOM et les relations étroites que ces deux grandes écoles d'ingénieurs entretiennent avec le monde de l'entreprise est un puissant moteur pour l'innovation.

L'ARC soutient donc leur développement et apporte un concours financier à plusieurs projets immobiliers. Il s'agit tout d'abord de la réhabilitation du bâtiment d'enseignement Benjamin Franklin de l'UTC, dont l'achèvement est prévu pour septembre 2013. La participation de l'ARC concerne plus particulièrement les aménagements extérieurs.

Le centre d'innovation de l'UTC favorisera le travail collaboratif entre étudiants, chercheurs et entreprises, à toutes les phases du processus d'innovation, et facilitera le passage de l'idée au produit. Ce bâtiment de 4 500 m², à proximité du Centre de transfert de Royallieu, offrira laboratoires, bureaux, salles d'exposition et de convivialité. L'ARC apporte 1,7 million d'€ à ce projet, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil régional de Picardie, dont le coût total est de 13,2 millions d'€. Le centre d'innovation sera achevé pour la





rentrée de septembre 2014. Le bâtiment de génie informatique va être construit à Royallieu, à côté du Centre de transfert. Il hébergera des salles de cours et des laboratoires. Il accueillera en particulier les laboratoires Heudiasyc (Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes) et LMAC (Mathématiques Appliquées). L'ARC apporte 1,5 million d'€ sur les 10 millions d'€ de cette réalisation prévue par le plan de relance. Les travaux démarreront en décembre 2012 ou janvier 2013 pour une livraison en avril 2014.

Accélérer les transferts de technologie vers l'industrie

Le projet P.I.V.E.R.T. (Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques) est un programme de recherche universitaire (UTC, ESCOM) et privé associant des groupes comme Sofiprotéol, Rhodia et Clariant, et des entreprises du Compiégnois. Il a été officialisé en 2011. L'ARC et le Conseil régional de Picardie sont également partenaires de ce projet. Il fera de Compiègne un pôle majeur de la chimie du végétal, réunissant plus de 150 chercheurs. L'ARC va construire à Venette, au Parc technologique des rives de l'Oise, le Biogis center, la halle technologique de P.I.V.E.R.T., un bâtiment de 4 000 m² qui devrait être livré au premier semestre 2014. Il accueillera des pilotes de recherche et développement qui permettront la mise au point de nouveaux procédés industriels d'utilisation des végétaux en remplacement des matériaux carbonnés d'origine minérale. Ce bâtiment sera modulable pour pouvoir accueillir des recherches et donc des installations très différentes. Son coût prévisionnel s'élève à 9 millions d'€ avec un concours financier de l'ARC et du Conseil régional de 4 millions d'€ chacun.

Accompagner les entreprises qui innovent

Le Parc technologique des rives de l'Oise, créé par l'agglomération en 2008, compte aujourd'hui une vingtaine de jeunes entreprises innovantes et près de 90 emplois hautement qualifiés. Ce sont des start-up issues des laboratoires de l'UTC, une entreprise de services comme Pneu Wyz spécialiste des pneumatiques en ligne ou encore SENS (Solidarités Entreprises Nord-Sud), dont l'objet social est de "créer des entreprises au service de l'homme et de son territoire". Il accueillera également le Biogis center.

Pour les grandes entreprises industrielles, comme il en existe dans l'agglomération de Compiègne depuis les années 60, la capacité à innover permet de se distinguer de ses concurrents en proposant de nouveaux produits ou en étant plus compétitives. L'agglomération accompagne aussi celles qui développent leur centre R et D (recherche et développement), comme Inergy a choisi de le faire en 2011 au Parc d'activité du Bois de Plaisance à Venette.



La croissance et l'emploi

Rôle de l'ARC

L'intercommunalité compiégnnoise a aménagé 18 parcs d'activités.

- Grâce à son réseau de prescripteurs, elle détecte les projets d'implantation.
- Elle accompagne les entreprises à toutes les étapes de leur implantation.
- Elle leur propose des terrains ou d'anciens bâtiments militaires en reconversion.
- Au-delà de cette offre foncière et immobilière, elle s'attache à aller aux devants des besoins des entreprises et à y répondre.

Réalisations 2011 et projets

En 2011, 12 projets d'implantations ont été validés. Ils représentent 30 000 m² de bâtiments à construire et 546 emplois dont 255 créations. Plusieurs de ces implantations sont celles d'entreprises extérieures à l'agglomération.

2010 et 2011 ont été marquées par des projets axés sur la recherche et le développement comme celui d'Inergy et par des décisions d'implantations industrielles majeures : Enercon (construction de mâts d'éoliennes) à Le Meux et à Longueil-Sainte-Marie et Alutech (fonderie d'aluminium pour le secteur automobile) à Venette.

Zone industrielle de Le Meux

Enercon est le leader allemand de la fabrication d'éoliennes et le 4^{ème} fabricant mondial. La société a créé 420 emplois (partiellement dans l'ARC) depuis son arrivée dans le Compiégnois en 2004. A chacune des étapes de son développement, elle a été accompagnée par l'agglomération notamment dans sa recherche de locaux, à Mercières, à La Croix Saint Ouen et à Le Meux pour son siège social et son service après-vente. L'usine de Longueil-Sainte-Marie qui produira des mâts d'éoliennes ouvrira ses portes à l'automne 2012, 150 nouveaux emplois y seront créés d'ici 2015.



Parc d'activité du Bois de Plaisance à Venette

SMW Automotive : l'entreprise américaine, spécialisée dans la sous-traitance automobile, a été en 2005 la première installée au Bois de Plaisance. Son développement a accusé un certain retard mais le groupe est aujourd'hui un des acteurs majeurs de son secteur d'activité et souhaite renforcer sa position sur le marché européen. Il importe les pièces en fonte d'aluminium des Etats-Unis et envisage de monter une 3^{ème} unité de fonderie (après les Etats-Unis et la Chine). SMW Automotive emploie actuellement 25 personnes et devrait passer rapidement à 50.

Inergy Automotive Systems fournit des systèmes à carburant en polyéthylène aux constructeurs automobiles. Son site de Venette, division de la compagnie Plastic Omnium, est devenu en dix ans leader mondial en maintenant un niveau constant dans la recherche et le

développement de ses produits. Il compte 150 salariés pour la partie production et 250 employés dans le centre de R&D.

Ce centre n'est plus adapté aux besoins de l'entreprise. Aucune extension n'étant possible sur place, Inergy prévoit de l'installer au Bois de Plaisance en réalisant 10 000 m² de bâtiments extensibles à 20 000 m². Le démarrage des travaux est prévu en avril 2013 pour une livraison mi 2014.

Electroplus, installée provisoirement aux Hauts de Margny, va construire un bâtiment pour s'installer au Bois de Plaisance. C'est une société spécialisée dans le conseil et la distribution de matériels électriques (automatismes électrotechniques) à destination des entreprises industrielles. Cette entreprise actuellement composée d'une dizaine de personnes devrait créer 5 à 6 emplois d'ici 3 ans.

La société TACSI (Tubes Acier Coupe Service International) réalise des tubes métalliques sur-mesure pour les secteurs ferroviaires, agricoles et travaux publics. Créée en 2003, elle emploie 9 salariés.

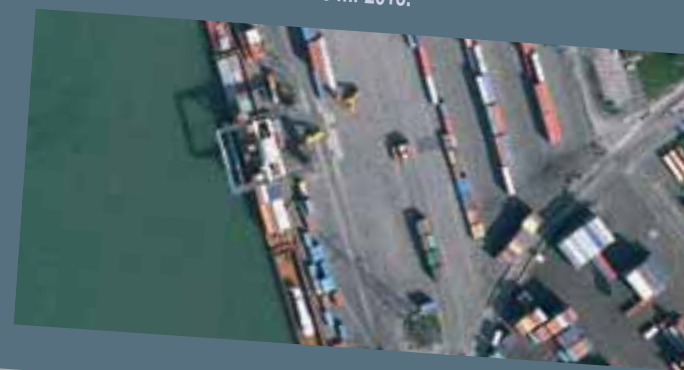


La convention cadre pour le financement de Paris-Oise, port intérieur, a été signée le 5 mars 2012.

Ce projet résulte d'un partenariat entre le Conseil général de l'Oise, l'ARC et la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées qui ont créé un syndicat mixte.

Paris-Oise, port intérieur

Paris-Oise, port intérieur, sera composé de trois terminaux, conteneurs, vrac et granulats sur 24 ha dans la ZAC Paris-Oise à Longueil-Sainte-Marie. Il aura un accès fluvial vers Le Havre et, via le canal Seine-Nord Europe, vers les ports du nord de l'Europe. L'autoroute A1 constituera une ouverture vers le nord de l'Europe et le bassin francilien et la RD 200 vers les pôles économiques de l'Oise. Des extensions seront possibles avec un embranchement ferroviaire. Cette plate-forme permettra de développer les activités logistiques de la zone d'activité Paris-Oise. Les entreprises industrielles de la région bénéficieront d'un avantage concurrentiel grâce au transport fluvial. Le plan de financement (hors extensions et embranchement ferroviaire) s'élève à 17,220 millions d'€ HT apportés par l'Europe, l'Etat, Voies Navigables de France, la Région Picardie et le syndicat mixte. Le syndicat mixte engagera les travaux d'aménagement à l'été 2012, pour une mise en service mi-2013.





Cet effectif pourrait être porté à 15 dans les 5 prochaines années. Elle est installée à Canly et prévoit d'emménager au Bois de Plaisance. L'ouverture du chantier est annoncée en septembre 2012.

Agorespace a inventé en 1990 les terrains multisports. Ces terrains de loisirs sportifs, ouverts à tous et en permanence, équipent aujourd'hui près de 3 000 sites dans 35 pays. Agorespace, qui est basée à Compiègne, s'est installée début 2012 dans de nouveaux locaux au Bois de Plaisance.

IMCO Promotion envisage également d'y réaliser un bâtiment d'environ 500 m² pour le compte d'une filiale du Groupe **Bouygues** déjà présente dans la ZAC de Mercières. Cette agence comptera à terme environ 50 personnes contre 25 aujourd'hui.

Pôle de développement des Hauts de Margny

Jardiland, la jardinerie Chartier, rue Octave Butin à Margny-lès-Compiègne, prévoit de transférer ses activités dans un nouveau magasin sous l'enseigne Jardiland au pôle de développement des Hauts de Margny. Cette implantation devrait permettre la création de 40 emplois. L'ouverture de l'établissement est prévue début mars 2013.

Jean-Marc Publicité, décorateur et peintre en lettres, installé au centre-bourg de Margny-lès-Compiègne souhaite transférer son activité au pôle de développement des Hauts de Margny, sur le futur

pôle artisanal du Muid Marcel, et d'y créer un emploi en CDI dans un délai de 3 ans.

Salle de danse, Mme Dubost, professeur de danse de salon sportive va ouvrir cette salle en septembre 2012, juste à côté de l'entreprise Jean-Marc Publicité. Ce projet devrait permettre la création de 3 emplois.





Laurent Nuns

Président de Oise-Est Initiative

Aider les porteurs de projets

Qui est Oise-Est Initiative ?

Oise-Est Initiative est une structure d'accompagnement et de financement des créateurs repreneurs d'entreprises. Notre réseau mobilise plus d'une cinquantaine d'experts bénévoles (avocats, banquiers, experts comptables, chefs d'entreprises...) qui apportent leur expertise aux porteurs de projets. Nous accueillons près de 600 porteurs de projet par an et octroyons en moyenne 120 prêts d'honneur à 0 %

Qu'est-ce qu'un prêt d'honneur ?

C'est un prêt à 0 % sans garantie ni caution personnelle qui permet aux créateurs repreneurs de renforcer leur apport personnel et ainsi d'obtenir plus facilement un prêt bancaire. Il est en moyenne de 8 000 € pour une création et peut atteindre 15 000 € pour une reprise.

Qui sont les personnes que vous avez accompagnées et pour quels projets en 2011 ?

Nous accompagnons tout type de projet, porté par des demandeurs d'emploi mais également des salariés en poste qui souhaitent changer d'univers professionnel. Les activités sont très diversifiées. En 2011 par exemple, nous avons eu des artisans et des commerçants mais également des projets innovants comme celui d'un jeune étudiant de l'UTC qui a mis au point une table tactile. Nous avons même aidé l'inventeur d'une sauce type mayonnaise sans œufs et sans huile !

Le taux de survie des entreprises accompagnées est de 85 % sur 5 ans contre 52 % (sans accompagnement).





Parc artisanal des Prés Moireaux à Saint-Sauveur

La société **Cerhec** est spécialisée dans la fourniture de corps chauffants sur-mesure, notamment pour les fours industriels (résistances électriques, céramiques, matériaux isolants, mesure de température). Ses principaux clients sont le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) et St-Gobain. Elle souhaite embaucher à terme entre 4 et 9 personnes et pour cela prévoit de s'installer aux Prés Moireaux.



Top Garage (carrosserie, mécanique générale et vente de véhicules d'occasion) est un établissement déjà présent à Saint-Sauveur qui s'installera dans un bâtiment d'environ 500 m² où est prévu un showroom.

4 un paysage (création et entretien d'espaces verts) et **Catrain Jardin Services** (travaux de jardinage et de bricolage pour les particuliers) sont actuellement implantées au cœur de la commune de Saint-Sauveur et emploient 3 salariés. Leur installation aux Prés Moireaux devrait permettre la création de 2 emplois dans les 3 ans à venir.

Le crématorium

Le choix du concessionnaire de la délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation du crématorium de l'ARC a eu lieu fin mai 2012. Il s'agit d'OGF qui aura un délai de deux ans pour réaliser les travaux et qui exploitera le crématorium durant 25 ans.

Parc artisanal des Longues Rayes à La Croix Saint Ouen

OK Mobilys exporte des meubles anciens vers la Chine et importe des mobiliers pour les collectivités. Elle a acquis l'une des dernières parcelles des Longues Rayes pour construire un bâtiment d'environ 700 m² et pourrait créer 3 emplois d'ici 5 ans.

Parc tertiaire et scientifique à La Croix Saint Ouen

Cofely, entité du groupe GDF Suez, actuellement installée à Compiègne, a lancé en avril 2012 le chantier de construction d'un bâtiment de 364 m² extensible à 728 m². Cet établissement aide les entreprises et les collectivités à mieux utiliser l'énergie et à réduire leur impact environnemental.

Parc artisanal du Valadan à Clairoix

L'entreprise artisanale **Rumeau - Rousseau Elec** est spécialisée dans l'installation, la rénovation et le dépannage électrique. Elle prévoit de s'implanter au Valadan dans un bâtiment d'environ 450 m². Elle compte 8 emplois et devrait passer à 10 d'ici 3 ans.



Pascal
Boutanquoi

Directeur de la Mission locale et de
la Maison de l'Emploi et de la Formation

L' accueil des jeunes

"Tout d'abord la Mission locale gère les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans pour les accompagner dans leurs démarches de recherches d'emploi et de formation mais aussi des étapes liées à la santé, au logement... Sur l'an passé 1 188 jeunes se sont inscrits et ils font partie des 2 937 jeunes que nous suivons.

Ensuite la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Compiégnois a un rôle d'observatoire de notre territoire sur les tendances de l'emploi et de la formation et conseille les entreprises dans le domaine de l'emploi. Elle dispose également d'un point relais VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et anime le PRU (Plan de Rénovation Urbaine)."



Oumar Ba

Directeur du Bureau Intercommunal de l'Emploi

Retour à l'emploi

"Le BIE du Pays Compiégnois s'occupe des adultes de plus de 26 ans pour un accompagnement vers le retour à l'emploi et des conseils sur les droits en matière de formation ainsi qu'une prise en charge sur les dispositifs d'orientation (bilans de compétences) pour les salariés. En 2011, 606 personnes, dont 278 nouvelles venues, ont été suivies."

Tout près de la gare de Compiègne, au 14 rue d'Amiens, trois structures répondent à toutes les questions sur l'emploi ou la formation : la Mission locale, la Maison de l'Emploi et de la Formation et le Bureau Intercommunal de l'Emploi.

Emploi, formation = 3 structures
à votre écoute

L'année dernière, ces 3 structures ont pu travailler sur des projets tels que le RDV du Recrutement (où plus de 1800 visiteurs sont venus rencontrer les 60 entreprises participantes), le forum des seniors, ou encore la mise en relation avec le réseau de parrainage qui a bénéficié à 94 jeunes en 2011. Et quatre partenaires (le Fongecif qui permet d'étudier les dossiers de congés individuels de formation, le BGE Oise qui accompagne les créateurs et repreneurs d'activités, Oise-Est Initiative, la Gendarmerie) ont tenu des permanences dans leurs locaux qui ont conduit à plus de 550 rendez-vous.

Maire de Jonquières,
vice-président de l'ARC,
délégué au patrimoine et
aux paysages



Baudouin Gérard



Maire de Janville,
vice-président de l'ARC,
délégué à l'équipement scolaire

Sadi Guerdin

La place des équipements scolaires

"Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'ARC dessine l'avenir de notre agglomération en s'appuyant sur différentes projections. L'une des principales concerne le nombre d'habitants du Compiégnois. Une croissance modérée de la population est prévue. Elle impliquera la construction de logements et la mise en place des équipements nécessaires à ces habitants, au premier rang desquels les équipements scolaires. Et c'est aux villages, en particulier, que nous nous attacherons à donner les moyens de ne pas perdre de population afin qu'ils puissent conserver tous leurs services et leurs écoles."



Patrick Lesne

Maire de Vieux-Moulin,
vice-président de l'ARC,
délégué aux relations avec l'ONF

Le nouveau label Forêt d'exception

"Préserver nos paysages est un enjeu qui me tient à cœur. Nous avons donc constitué un groupe de travail qui doit s'assurer de la bonne insertion paysagère des bâtiments dans les zones d'activités. C'est le cas par exemple du Bois de plaisance à Venette ou du pôle de développement des Hauts de Margny. Nous y attachons aussi une importance particulière dans la zone artisanale des Prés Moireaux à Saint-Sauveur, où la construction du crématorium nécessite de créer un cadre propice au recueillement. Un autre cheval de bataille est l'amélioration des entrées d'agglomération. L'arrivée depuis la RN 31 doit être repensée pour donner une meilleure image. Ces enjeux sont importants pour notre cadre de vie et pour séduire les touristes par notre cadre champêtre."

Préserver notre cadre de vie

Les vice-présidents

L'environnement, un programme d'action

"Consciente de la nécessité de valoriser et de préserver un domaine forestier qui représente les deux tiers de son territoire, l'Agglomération s'est inscrite avec l'Office National des Forêts dans une démarche d'obtention du label Forêt d'exception. Les intérêts sont multiples : s'appuyer sur l'image d'une forêt pour promouvoir le territoire, parvenir à la pérennisation d'une gestion durable du territoire forestier par des partenariats, proposer aux visiteurs une offre structurée et accessible, mobiliser le fonds d'intervention pour l'environnement et le développement durable, développer de nouveaux partenariats et multiplier les sources de financements (Etat, mécénat, Europe, collectivités...), bénéficier des retombées d'une communication nationale, sensibiliser le public et les professionnels au respect des milieux naturels... Ce sont des bénéfices concrets qui vont découler de ce nouveau label."



N° 1

"des villes où il fait bon innover" :
c'est le classement de Compiègne
dans la catégorie des villes
de 70 000 à 100 000 habitants
(magazine *L'Entreprise*)

150

chercheurs travailleront au pôle
compiégnois de la chimie du végétal

4 000 m²

c'est la surface de la future halle technologique
P.I.V.E.R.T. livrée en 2014

20

entreprises innovantes installées
au Parc technologique des rives de l'Oise

2 937

jeunes suivis par la Mission Locale du
Pays Compiégnois et du Pays des Sources

24 ha

c'est la superficie de Paris-Oise, port intérieur,
avec ses 3 terminaux conteneurs, vrac et granulats



L'ARC

▶ L'ARC en 2011

▶ Les finances de l'ARC

▶ Le conseil
d'agglomération

▶ Les services
de l'ARC

L'ARC

L'ARC en 2011

Réalisations 2011 **et** projets

Les nouvelles responsabilités des vice-présidents

La douloureuse disparition de Robert Ternacle, qui exerçait un rôle essentiel au sein de l'ARC, a entraîné une concertation et une réorganisation.

Des délégations complémentaires ont été attribuées à certains élus, et une modification du rôle de plusieurs commissions permanentes a eu lieu.

Le nouvel équilibre repose sur la réunion des présidents de commissions, dont l'importance a été renforcée. Cette réunion, désormais animée par Bernard Hellal, est plus fréquente. Elle examine les dossiers stratégiques (plan pluriannuel d'investissement, principaux projets, organisation des services...), formule des avis et rend compte au Président de l'ARC. Ces évolutions permettent une continuité dans la vision de l'intercommunalité qui est celle des élus et qui était celle de Robert Ternacle.

La mutualisation des services informatique et communication

Plusieurs services sont déjà mutualisés : le service des marchés en janvier 2005, le bureau d'études VRD en juillet 2005, le service droit des sols, en octobre 2007. Le service informatique, l'a été en juillet 2011 et le service communication en avril 2012.

Avant même sa mutualisation, le service informatique de la mairie de Compiègne intervenait à la fois pour la ville, l'ARC et, de plus en plus, pour les autres communes. Mais il ne disposait d'aucun cadre d'action conventionnel permettant de tirer tous les avantages de cette situation. Un diagnostic réalisé en interne a permis de faire le point sur les moyens existants, les difficultés constatées et les pistes d'amélioration. Au nombre des faiblesses constatées figuraient le nombre limité des téléprocédures, la dispersion entre Compiègne et l'ARC des moyens ainsi que l'absence de synergie avec les autres communes, l'absence de dématérialisation, un SIG limité aux compétences intercommunales, l'absence enfin d'outils de communication interne. Ces éléments ont justifié la création d'une direction des systèmes d'information mutualisée entre l'ARC et la mairie de Compiègne avec une ouverture aux autres communes de l'agglomération.

Le constat ayant été fait par les services informatiques et communication du vieillissement du site Internet de Compiègne et de l'ARC, tous deux ont travaillé à la mise en œuvre d'un nouveau portail commun qui intègre, selon les souhaits des autres communes de l'ARC, des informations provenant de celles-ci. Il est destiné à l'habitant de l'agglomération qui recherche aussi bien des informations sur les transports, que sur l'état civil ou les bibliothèques. Il s'adresse aussi au responsable d'entreprise qui pourrait s'installer à Compiègne. Il permet des téléprocédures comme le suivi des demandes de permis de construire et ouvre des possibilités de télépaiement (crèches, cantines pour la ville)...

En ce qui concerne la mutualisation des services communication de la ville et de l'ARC les bénéfices attendus sont :

- > la mise à disposition de nouveaux services (comme le nouveau portail Internet ou encore la communication interne) à un coût peu élevé,
- > des économies induites par l'établissement d'un calendrier des manifestations harmonisé et l'existence d'un seul référent pour la presse,
- > une plus grande visibilité du territoire grâce à des supports optimisés,
- > enfin une plus forte intégration intercommunale par la mise en commun d'outils et la création d'un réseau de communicants.

Dans un premier temps, outre la création du portail Internet Compiègne-ARC, différentes actions sont prévues : une offre de contenus aux communes ainsi que celle d'un raccordement au système d'alerte par SMS de l'ARC ou encore une possibilité d'accès à une photothèque mutualisée.

Un schéma de coopération intercommunale

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 prévoit l'adoption, dans chaque département, d'un schéma départemental de coopération intercommunale. S'agissant du Compiégnois, ce projet de schéma prévoit le rattachement à l'ARC de la commune de Lachelle. Située dans le bassin de vie de Compiègne elle pourrait rejoindre l'agglomération en 2014. La fusion de la Communauté de Communes de la Basse Automne (CCBA) et de l'ARC est également envisagée. Ces deux intercommunalités appartiennent elles aussi au même bassin de vie et plusieurs partenariats sont noués entre elles – elles sont notamment membres fondateurs du Pays Compiégnois. Pour autant la décision de les associer ne pourra se faire qu'après avoir précisé les conséquences institutionnelles, fiscales et financières de cette fusion et après des échanges approfondis entre les élus. Enfin le schéma de coopération intercommunale prévoit la réduction du nombre de syndicat de communes de production d'eau et d'électricité.

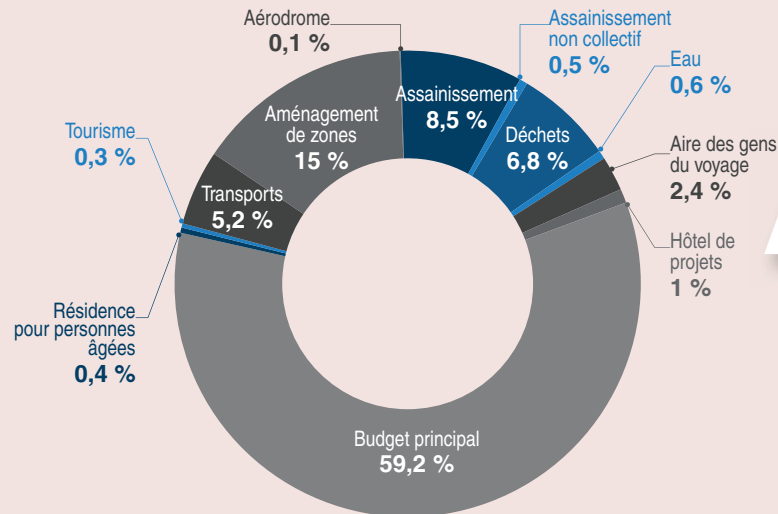
L'ARC Les finances de l'ARC

Les dépenses de l'ARC : 95,1 millions d'€ de dépenses en 2011 pour tous les budgets

Le budget de l'ARC est composé d'un budget principal et de 11 budgets annexes pour 95,1 millions d'€ de dépenses réelles au compte administratif pour 2011.

Les trois premiers budgets (budget principal, aménagement, assainissement) rassemblent 82 % des dépenses. Les recettes et dépenses suivantes sont exprimées en termes réels.

Dépenses réelles pour tous les budgets (investissement et fonctionnement)



Dépenses en 2011 : 34,2 millions d'€ de dépenses d'investissement et 60,9 millions d'€ de dépenses de fonctionnement

64 %

Dépenses de fonctionnement

36 %

Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement

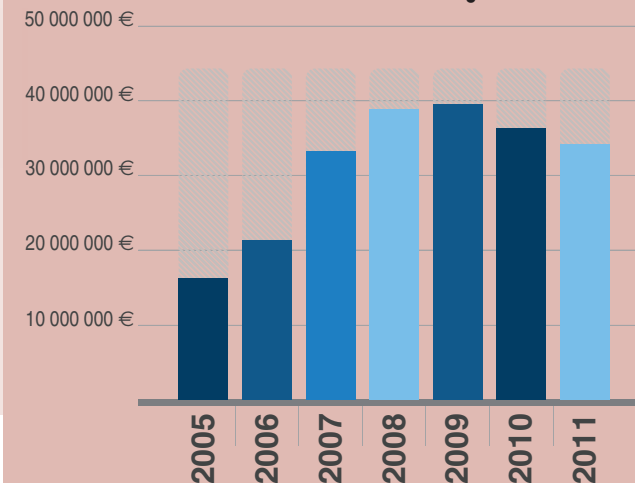
Les dépenses globales de l'ARC se décomposent pour 36 % de dépenses d'investissement (34,2 millions d'€) et 64 % en dépenses de fonctionnement (60,9 millions d'€). La part des dépenses de fonctionnement s'explique notamment par l'importance des marchés externalisés pour le transport intercommunal et le ramassage des déchets.

Les investissements

Le niveau des investissements de l'ensemble des budgets a atteint 34 millions d'€ de dépenses réelles en 2011. Le financement des investissements est assuré par l'autofinancement (ou épargne brute qui correspond à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement), par les emprunts, les subventions d'équipement et le FCTVA (fond de compensation de la TVA). L'épargne brute retraitée de l'ARC représente 5,3 millions d'€ au budget principal. **Sa capacité de désendettement consolidée est de 9 ans pour l'ensemble des budgets** (11 ans en cumulant les seuls budgets principal et aménagement).

Le fonds de compensation de la TVA correspond au remboursement par l'Etat, sur la base d'un taux forfaitaire, de la TVA acquittée par l'agglomération sur ses investissements. Il représente 1,7 million d'€ en 2011 (1,67 million d'€ en 2010), en raison de l'ambitieux programme d'investissement appliqué sur la période 2009/2011.

Investissements tous budgets



Les dépenses de l'ARC
en 2011 (en euros par habitant)



36,73 €
Pôle de
développement
des Hauts de
Margny



87,80 €
Actions
économiques
et Parc
technologique des
rives de l'Oise



12,88 €
Production
d'eau



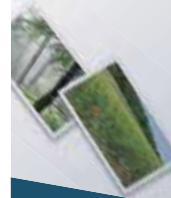
152,63 €
Pont-Neuf,
rocade nord-est
et aménagements
urbains



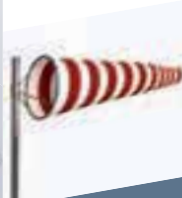
19,39 €
Logement



42,44 €
Sécurité
police
intercommunale et
service incendie



4,07 €
Tourisme



1,35 €
Aérodrome



35,01 €
Terrain
d'accueil des
gens du
voyage



71 €
Transports



0,10 €
Culture,
sports



20,14 €
Enseignement,
formation



92,76 €
Collecte
des déchets



66,44 €
Aménagement
de la ZAC des
Deux rives



149,45 €
Travaux
d'assainissement
et SPANC*



6,53 €
Résidence
pour
personnes
âgées

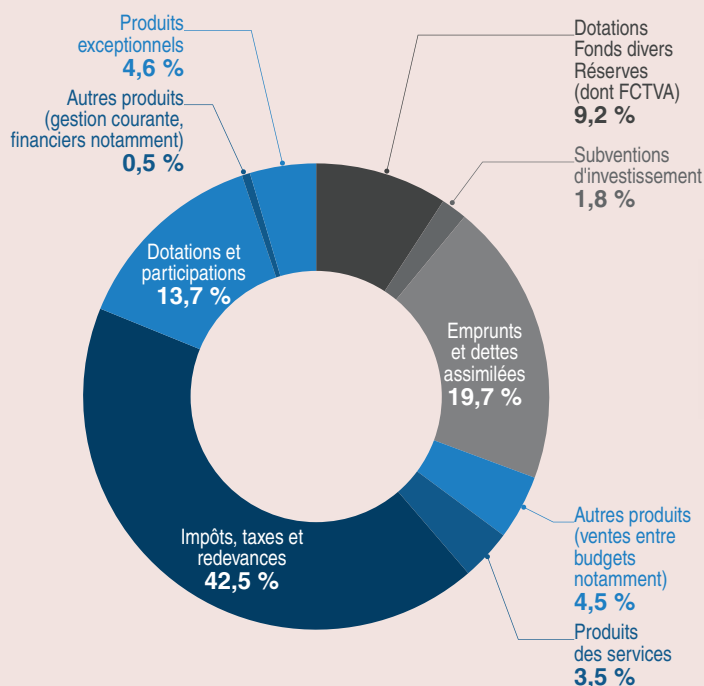
*Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les recettes de l'ARC : 100,6 millions d'€ pour l'ensemble des budgets

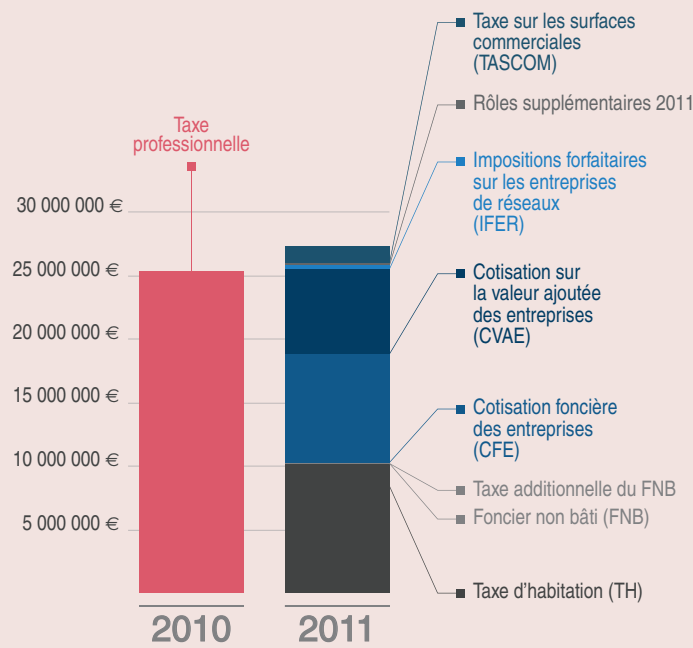
Les recettes consolidées

Les principales ressources de l'ARC en 2011 ont reposé sur l'impôt, les taxes et redevances pour 42 % des recettes, les emprunts pour 20 % (environ 19 millions d'emprunts ou assimilés levés, soit 9,9 millions d'€ pour le budget principal, 8,3 millions d'€ pour le budget aménagement dont 2 millions d'€ de revolving, et 1,5 million d'€ pour l'assainissement), et les dotations et participations (dont la DGF).

Synthèse des recettes réelles de l'ARC en 2011 pour tous les budgets



Comparaison entre la taxe professionnelle (dotation relais) en 2010 et le nouveau panier d'impôts de 2011



L'évolution de la dotation globale de fonctionnement

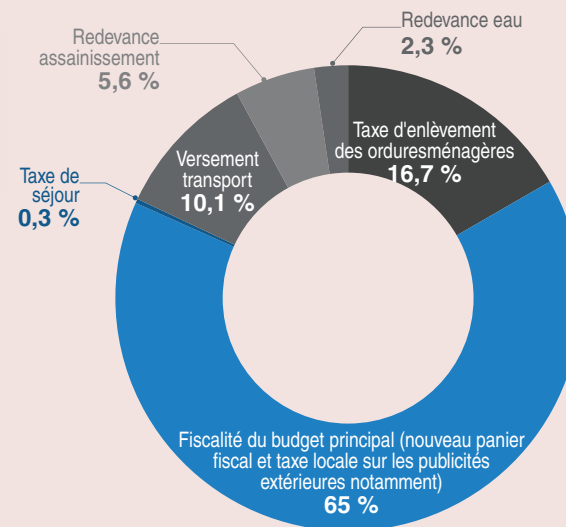
La dotation globale de fonctionnement, qui représente 24 % des recettes réelles du budget principal, était de 9,57 millions d'€ en 2011, en diminution par rapport à 2010 (10,81 millions d'€ en conséquence de la mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle). L'attribution, avec la nouvelle fiscalité, de la taxe sur les surfaces commerciales vient en effet en déduction d'une partie de la dotation globale de fonctionnement.

L'évolution des principales recettes de fonctionnement

L'année 2011 a vu la mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle qui est remplacée par six impôts nouveaux. Ces recettes remplaçant la taxe professionnelle représentent au total 27,3 millions d'€, soit 65 % des recettes réelles de fonctionnement du budget principal. Ce sont : le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation (taux de 9,37 %), la cotisation foncière des entreprises (CFE - taux de 23,6 %), la taxe sur les propriétés non bâties (taux de 2,52 %), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM - taux de 1,05 %) ainsi que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) dont les barèmes d'imposition sont fixés au niveau national.

Parce que ces recettes étaient supérieures à celles perçues avant la réforme, l'ARC a participé pour 1,4 million d'€ au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR). Avec cette réforme, l'ARC dispose aujourd'hui d'une fiscalité reposant sur les entreprises et sur les ménages, adaptée à l'exercice de ses compétences, notamment en terme d'aménagement et de développement économique.

Impôts, taxes et redevances : 42,7 millions d'€

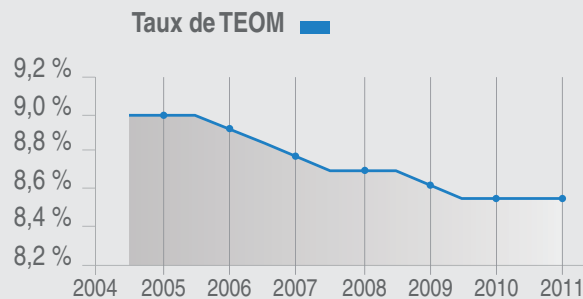


Les autres recettes de fonctionnement

L'ARC poursuit ses efforts pour limiter la contribution des usagers.

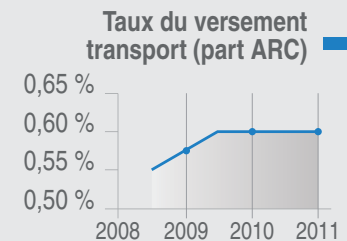
La Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le produit de la taxe - 7,1 millions d'€ en 2011 - a progressé de 2,3 % par rapport à 2010 en raison de la croissance des bases foncières sur lesquelles elle repose. Son taux a diminué régulièrement depuis 2006 passant de 9 % à 8,55 % aujourd'hui.



Le versement transport

Cet impôt, assis sur la masse salariale des entreprises de plus de 9 salariés, permet de financer les bus gratuits sur le territoire de l'agglomération (TIC). Son produit s'est élevé à 4,3 millions d'€ en 2011. Son taux est stable depuis 2010.



Les équilibres du compte administratif 2011

Budget principal	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	39 584 013,00	41 250 187,65	1 666 174,65	2 463 504,57	4 129 679,22
Investissement	20 598 859,70	22 178 171,35	1 579 311,65	-833 309,29	746 002,36
Total	60 182 872,70	63 428 359,00	3 245 486,30	1 630 195,28	4 875 681,58
Budget aménagement	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	16 275 702,42	17 574 636,81	1 298 934,39	0,00	1 298 934,39
Investissement	16 382 136,55	16 142 889,40	-239 247,15	-6 593 177,69	-6 832 424,84
Total	32 657 838,97	33 717 526,21	1 059 687,24	-6 593 177,69	-5 533 490,45
Budget transports intercommunaux	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	4 990 686,36	5 617 375,80	626 689,44	630 959,92	1 257 649,36
Investissement	18 000,63	28 017,81	10 017,18	45 701,91	55 719,09
Total	5 008 686,99	5 645 393,61	636 706,62	676 661,83	1 313 368,45
Budget déchets ménagers	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	6 405 123,83	7 217 605,69	812 481,86	2 877 647,28	3 690 129,14
Investissement	139 288,48	75 249,53	-64 038,95	204 930,94	140 891,99
Total	6 544 412,31	7 292 855,22	748 442,91	3 082 578,22	3 831 021,13
Budget hôtel de projets	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	452 400,28	452 399,83	-0,45	0,45	0,00
Investissement	613 837,29	708 401,92	94 564,63	17 085,30	111 649,93
Total	1 066 237,57	1 160 801,75	94 564,18	17 085,75	111 649,93
Budget résidences pour personnes âgées	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	255 086,26	296 637,64	41 551,38	77 917,00	119 468,38
Investissement	144 991,60	128 615,67	-16 375,93	16 375,93	0,00
Total	400 077,86	425 253,31	25 175,45	94 292,93	119 468,38
Budget aire des gens du voyage	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	638 954,34	649 477,33	10 522,99	-10 522,99	0,00
Investissement	1 675 616,13	1 597 607,43	-78 008,70	607 389,16	529 380,46
Total	2 314 570,47	2 247 084,76	-67 485,71	596 866,17	529 380,46
Budget aérodrome	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	78 144,67	78 144,67	0,00	0,00	0,00
Investissement	17 271,18	36 190,59	18 919,41	0,00	18 919,41
Total	95 415,85	114 335,26	18 919,41	0,00	18 919,41
Budget assainissement	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	3 550 404,20	3 838 138,89	287 734,69	-64 275,28	223 459,41
Investissement	6 469 593,12	5 443 875,76	-1 025 717,36	888 337,44	-137 379,92
Total	10 019 997,32	9 282 014,65	-737 982,67	824 062,16	86 079,49

Budget SPANC	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	193 030,93	193 030,93	0,00	0,00	0,00
Investissement	330 354,24	330 354,24	0,00	258 281,73	258 281,73
Total	523 385,17	523 385,17	0,00	258 281,73	258 281,73

Budget eau potable	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	489 593,30	1 054 771,57	565 178,27	265 125,53	830 303,80
Investissement	419 250,24	368 115,49	-51 134,75	4 192 628,99	4 141 494,24
Total	908 843,54	1 422 887,06	514 043,52	4 457 754,52	4 971 798,04

Budget tourisme	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	283 731,65	283 731,65	0,00	0,00	0,00
Investissement	3 394,00	14 823,34	11 429,34	-5 433,27	5 996,07
Total	287 125,65	298 554,99	11 429,34	-5 433,27	5 996,07

Total budgets	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2011	Résultat 2010	Résultat net 2011
Fonctionnement	73 196 871,24	78 506 138,46	5 309 267,22	6 240 356,48	11 549 623,70
Investissement	46 812 593,16	47 052 312,53	239 719,37	-1 201 188,85	-961 469,48
Total	120 009 464,40	125 558 450,99	5 548 986,59	5 039 167,63	10 588 154,22

Le conseil d'agglomération

Armancourt

	Eric Bertrand Vice-président de l'ARC		Brigitte Cugnet Suppléante
			Hervé Morvan Suppléant





Bienville

	Agnès Gastiger Vice-présidente de l'ARC		Claude Dupront Suppléant
			Claudine Romand Suppléante















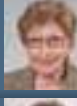

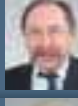





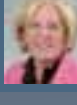
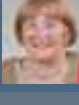

Choisy-au-Bac

	Jean-Noël Guesnier Vice-président de l'ARC		Thérèse-Marie Lamarche		Bernard Marquette Suppléant
			Michel Lamort		Pierre Poilane Suppléant

Clairoix

	Laurent Portebois Vice-président de l'ARC		Roland Venderbure		Emmanuel Guesnier Suppléant
					Bruno Livet Suppléant





Compiègne

	Philippe Marini Président de l'ARC		Eric de Valroger Vice-président de l'ARC		Michel Foubert		Evelyse Guyot		Sylvie Oger		Richard Velex		Oumar Ba Suppléant
			Michel Le Carrères		Arielle François		Eric Hanen		Christian Tellier		Eric Verrier		Jean-François Caux Suppléant
			Jacqueline Liénard		Marie-Claire Garreau		Nicolas Leday		Philippe Trinchez		Liliane Vézier		Rémi Lemaistre Suppléant
			Joël Dupuy de Méry		Marie-France Gibout		Marie-Christine Legros		Françoise Trousselle		Anne-Marie Vivé		Régis de Montgolfier Suppléant




Janville

	Sadi Guerdin Vice-président de l'ARC		Philippe Boucher Suppléant
			Corinne Carlier Suppléante





Jaux

	Christian Navarro Vice-président de l'ARC		Jean-Pierre Betegnien		Jacques Blasset Suppléant
					Olivier Richard Suppléant


Jonquières

	Baudouin Gérard Vice-président de l'ARC		Catherine Carluay-Fournier Suppléante
			Nicole Lheritier Suppléante





Le Meux

	Evelyne Le Chapellier Vice-présidente de l'ARC		José Schambert		Marie-Paule Blin Suppléante
					Jean Boursier Suppléant







Margny-ès-Compiègne

	Bernard Hellal Vice-président de l'ARC		Joël Collet		Rachida El Amrani Suppléante
			Yannick Leclère		Jean-Paul Herbet Suppléant
			Christine Muller		Marylène Himeda Suppléante
			Marc Ressions		Nathalie Ley Ngardigal Suppléante

Saint-Sauveur

	Jean-Claude Granier Vice-président de l'ARC		Claude Gerbault		Daniel Carbonnier Suppléant
					Jean-Claude Picard Suppléant






La Croix Saint Ouen

	Jean Desessart Vice-président de l'ARC		Jacqueline Ferradini		Marie-Thérèse Peronin Suppléante
			Louis Perrier		Eric Seltzer Suppléant
			Philippe Vallée		

Saint-Jean-aux-Bois

	Jean-Pierre Lebœuf Vice-président de l'ARC		Philippe Luisin Suppléant
			Dominique Michel Suppléant

Venette

	Renza Fresch Vice-présidente de l'ARC		Stéphane Coville		Michel Ravasio Suppléant
			Didier Loye		Michel Zwick Suppléant

Vieux-Moulin

	Patrick Lesne Vice-président de l'ARC		Dominique Ciavatti Suppléant
			Bernard Defoor Suppléant

Les services de l'ARC

Philippe Marini
Président

Jean-Guy Hallo
Directeur général des services

Direction du développement et de l'économie

Sylvie Ciocci,
Directrice

Assma Nougali-Bouchbouk,
Assistante
Economie

Serge Cochard,
Directeur de l'économie

Sabine Delille,
Assistante - Bourse aux locaux

Grégory Sauvage,
Chargé d'études

Hôtel de projets

Corinne Prigent,
Directrice

Isabel de Oliveira, Thérèse Pischedda,
Assistants

Office de tourisme

Laurence Francart,
Chargée de mission,
directrice de l'Office de tourisme

**Christophe Longuet, Christine Depoorter,
Valentine Rotsaert, Catherine Schryve,
Giuliano Zitoli,**
Assistants, conseillers en séjours

Direction de l'aménagement et du transport

Xavier Huet,
Directeur général adjoint

Laurence Lagny,
Assistante

Habitat

Jérôme Allieux,
Responsable du service

Virginie Colinet,
Responsable cellule logement

Latifa Hajji, Laurence Lamiri,
Cellule logement

Muriel Drapier,
Assistante

Aménagement - Urbanisme

**Jérôme Allieux, Laurent Cathala,
Alexandre Ducarroz, Armelle Gorgues,**
Chargés de mission

Jaouahir Ait Rahou, Laurence Lagny,
Assistants

Transports et mobilité

Benjamin Delplanque,
Responsable du service

Constance Levasseur,
Adjointe
Muriel Drapier,
Assistante
Philippe Caullier,
Responsable médiateurs

**Adil Ben Ali, Michaël Boilon,
Musthapha El Aliane,
Mohamed Mouhdi, David Normand,**
Médiateurs TIC

S.I.G.

Florent Vanhoutte,
Chargé de mission
Laurence Lagny,
Assistante

Direction de l'administration générale et des affaires juridiques

Philippe Traisnel,
Directeur général adjoint

**Nadège Gamain,
Nathalie Mougenot,**
Assistants et assemblées délibérantes

Service marchés

Jean-Marc Cordier,
Responsable du service

**Pascale Balesdens, Noémi Henriques,
Catherine Lavaud,
Marion Leroux de Bretagne,**
Assistants

Ressources humaines
et administration générale

Marguerite Rosé,
Responsable du service

Nadège Gamain,
Assistante

Accueil et AlloTIC

**Sandra Bonniec, Valérie Delahaye,
Martine Frise,**
Hôtesse d'accueil

Police intercommunale

**Sandrine Candat,
Marc Guenedal, Jean-Claude Tranchant,**
Policiers intercommunaux
Entretien des locaux

**Dany Boilon, Bernadette Gérard,
Claire Picard,**
Agents polyvalents

Aérodrome, sécurité et gens du voyage

Philippe Caullier,
Responsable

**Lionel Deligny, Edmond Hajrizi,
Monique Millier,**
Agents de sécurité

Droit des sols

Brigitte Cordier,
Responsable du service

Perrine Bakum,
Adjointe au responsable

**Marie-Christine Calet, Peggy Cardot,
Maryse Flahauw, Isabelle Millet,**
Instructeurs droits des sols

Hedwige Hamonneau
Assistante du Président

Assma Nougali-Bouchbouk
Assistante des vice-présidents

Laurence Gilgaire
Assistante du Directeur général

Direction du budget et des finances

Philippe Vircondelet,
Directeur

Vanessa Imbert,
Assistante

Françoise Prieur,
Adjointe au directeur

**Chantal Denain-Garcia, Nathalie Mercier,
Mélanie Petit,**
Secrétaires comptables

Direction du foncier, patrimoine et des moyens généraux

Sandrine Brière,
Directrice

Véronique Baron,
Assistante et chargée de mission

**Alexandra Delabarre,
Camille Delannoy,**
Chargées de mission
Résidence Jean Lefort

Elisabeth Choron, Danièle Ledoux,
Entretien

Direction des systèmes d'information

Sylvain Manabe,
Directeur

Jérôme Masse,
Chef de projet

Pierre Syoen,
Technicien

Florent Dodard,
Assistant

Direction des services techniques

Bernard Lacroix,
Directeur général

**Sylvie Olivier,
Catherine Lebon,**
Assistants

Environnement

Charlotte Kuzniak,
Eau & inondations

Cindy Malherbe,
Assainissement

Marie-Hélène Gabriel,
Eau

Collecte des déchets et tri sélectif

Béatrice Maldonado,
Responsable du service

Rachel Marche, Marie Visticot,
Messagères du tri
Bureau d'études

Lionel Manabe,
Responsable du service

Yves Mathiou,
Conception et suivi paysagers

**Philippe Bossières, Eric Demessence,
Gervais Derenty, Roger Lavaud,
Catherine Saint-Omer, Xavier Saluaux,**
Bureau d'études VRD

Ana Pereira,
Assistante

Assistance maîtrise d'ouvrage -
Bâtiments - VRD

Marc Parmentier,
Responsable du service

Denis Gamber,
Entretien du patrimoine

+ 7 agents des services techniques de la ville de
Compiègne en cumul d'activités

Direction de la communication

Anne Soleil,
Directrice

Anne Bouchara,
Directrice des publications

Christine Hautrive,
Rédacteur

Christophe Tellier,
Chargé de communication

Christel Chilain, Catherine Gallois,
Assistants

Guillaume Gardedieu,
Webmaster

Association du Pays Compiégnois

Jean-Guy Hallo,
Directeur

François-Henri Ternacle,
Chargé de mission

Christelle Laux,
Assistante

Syndicat Mixte Oise-Aronde

Fabien Blaize,
Directeur

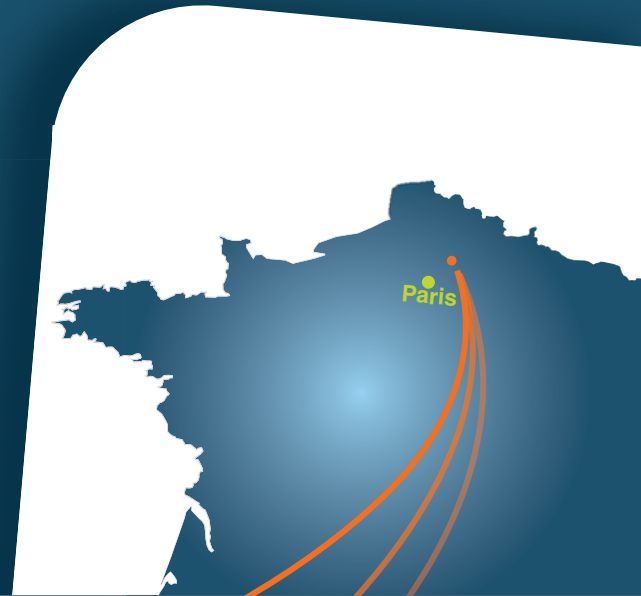
Marie-Charlotte Larivière,
Assistante

Sébastien Deschamps,
Chargé de mission

Port Fluvial

Xavier Huet,
Directeur

Rosine Guyon,
Assistante



ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

La Croix Saint Ouen
Jean DESESSART,
Maire



Le Meux
Evelyne LE CHAPPELLIER,
Maire



Margny-lès-Compiègne
Bernard HELLAL,
Maire



Saint-Jean-aux-Bois
Jean-Pierre LEBOEUF,
Maire



Saint-Sauveur
Jean-Claude GRANIER,
Maire



Venette
Renza FRESCH,
Maire



Vieux-Moulin
Patrick LESNE,
Maire



Place de l'Hôtel de Ville - BP 10007 - 60321 Compiègne cedex
Tél. : 03 44 40 76 00



www.agglo-compiegne.fr



Place de l'Hôtel de Ville - BP 10007 - 60321 Compiègne cedex
Tél. : 03 44 40 76 00